LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.040 — QUARANTIÈME ANNEE — **VENDREDI 16 JUILLET 1915**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75.** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr.** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

L'Œuvre commune

La question des rapports entre l'action militaire italienne et l'action militaire des nations alliées a été de nouveau agitée à propos du récent voyage à Paris du général Porro. Tous les journaux de la péninsule discutent ces jours-ci cette question en de nombreux articles qui en font unanimement ressortir l'importance capitale. Et il n'y a là-dessus qu'une opinion parmi eux : c'est à savoir que l'Italie coopèrera avec les nations alliées pour achever de réaliser d'accord avec eux la grande œuvre de libération européenne entreprise.

Comment se fera cette coopération et à partir de quel moment apparaîtra-t-elle tangible à tous les yeux, c'est ce qu'il n'est pas encore possible de préciser aujourd'hui. Mais nous ne pouvons pas douter qu'elle s'accomplisse. La loyauté italienne qui s'est déjà si courageusement affirmée dans le formidable conflit où presque toute l'Europe se trouve entraînée s'affirmera jusqu'au bout.

Il est vrai que, officiellement, l'Italie n'est toujours en guerre qu'avec l'Autriche-Hongrie. Mais il est fatal que l'état de guerre entre l'Italie et l'Autriche entraîne tôt ou tard l'état de guerre entre l'Italie et les deux Empires qui sont associés à l'Empire de François-Joseph. Pour l'heure, nos voisins visent, tout en assurant la sécurité de leurs frontières, à faire triompher leurs aspirations nationales. Ils s'attachent, et l'on sait avec quel splendide héroïsme, à rendre les terre irredente à la Mère-Patrie. Ils s'efforceront aussi, car ce n'est pas là une de leurs moindres aspirations nationales, à faire de l'Adriatique une mer italienne. Mais l'exécution de ce programme, si vaste soit-il, ne représente pas toute la tâche de l'Italie.

L'action italienne, quand elle sera arrivée à ses fins immédiates, ne pourra pas se résigner à un repos qui serait plein d'incertitudes et de dangers pour l'Italie. Elle devra aller plus loin et plus haut. Sa besogne ne sera vraiment achevée que le jour où la puissance germanique se trouvera définitivement abattue.

En dehors de cette ruine de l'hégémonie allemande, quelle garantie aurait en effet l'Italie pour la possession des régions qu'elle travaille en ce moment à conquérir ? L'Autriche-Hongrie sera vraiment vaincue non pas quand elle aura cédé devant la victorieuse offensive italienne, mais quand ses alliés auront été vaincus avec elle. Un jour ou l'autre, l'armée et la marine italiennes auront donc à élargir leur action. Elles ne pourront pas déposer les armes avant d'être assurées que le joug allemand ne pèsera plus sur l'Europe.

Voilà ce qui fait que, aussi bien sous l'inspiration des plus nobles sentiments qu'au nom de leurs intérêts nationaux les plus légitimes, les Italiens demeurent solidaires des nations alliées.

Il y a quelques jours, remettant au président de la République le collier de l'Annonciade, M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, déclarait que ce témoignage d'amitié et d'estime donné par son auguste souverain au représentant de la France acquérait « une signification spéciale en ce moment où une guerre sanglante a réuni pour la défense commune les pays qui luttent pour le principe de nationalité et pour la liberté des peuples. » Défense commune : tel est en effet la formule qui caractérise la prodigieuse lutte dans laquelle sont engagées toutes les nations qui combattent pour défendre contre un ennemi barbare la Liberté, le Droit et la Civilisation. Noblement fidèle à ses plus précieuses et à ses plus glorieuses traditions, l'Italie entend qu'on sache que, dans cette vaste entreprise de défense commune, elle a son poste de combat marqué.

Le 23 juin dernier, à la veille de l'anniversaire de Solferino, Gabriele d'Annunzio adressait de Rome aux organisateurs de la cérémonie de commémoration du Trocadéro un télégramme dans lequel il disait : « Le soleil est toujours avec les Latins. D'ici peu, quand nous aurons fini de battre ce même ennemi qui fuyait sur le Mincio devant les alliés, je pense que nous aurons l'orgueil de mêler à nouveau nos sangs de plus près et sur des champs plus vastes. »

La parole officielle de l'ambassadeur confirme le généreux souhait du poète. Et ce souhait est, en même temps que celui du roi et du gouvernement, celui de toute la nation italienne. Il se réalisera largement pour assurer l'entier accomplissement de cette œuvre de défense commune qui vaudra une commune gloire à tous les peuples en lutte contre l'oppression.

CAMILLE FERDY.

Mort de M. Henri Ripert

Auditeur au Conseil d'Etat

Nous apprenons avec le plus vif regret la mort, à Paris, de M. Henri Ripert, auditeur de 1re classe au Conseil d'Etat, chef adjoint du cabinet du ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.

Né à La Ciotat le 15 juillet 1878, M. Henri Ripert avait fait ses premières études au Lycée et à la Faculté de Droit d'Aix, puis à Paris à l'Ecole des Sciences politiques. A la fin août 1914, M. Bienvenu-Martin, ministre du Travail, l'attacha à son cabinet et durant les premiers mois de la guerre, bien que déjà souffrant, il accomplit avec vaillance son double service au Conseil d'Etat et au ministère. Obligé de prendre un congé au mois d'avril, il ne put rétablir sa santé très ébranlée : il a succombé le 3 juillet, à l'âge de 36 ans.

M. Henri Ripert était l'auteur de deux ouvrages importants et très estimés : l'un sur *Le Marquis de Mirabeau, l'Ami des Hommes*, le père du célèbre orateur de la Révolution ; l'autre, sur *La Présidence des Assemblés politiques*, que M. Paul Deschanel présenta au public en une préface très attachante.

Il était le fils de M. Adrien Ripert, avoué honoraire, et le frère de M. Georges Ripert, professeur à la Faculté de Droit d'Aix, actuellement secrétaire au Conseil de guerre de la 15e région, et de notre ami et distingué confrère, M. Emile Ripert, professeur de première au Lycée de Marseille, le poète de *La Terre des Lauriers*, actuellement agent à la 22e section du C. O. F. (camp retranché de Paris).

Nous prenons une vive part au deuil douloureux qui frappe MM. Ripert et nous les prions d'agréer nos sentiments de condoléances et de profondes sympathies.

La Santé du général Gouraud

Paris, 15 Juillet.

L'état du général Gouraud est aussi satisfaisant que possible. Hier, dans l'après-midi, le général Lyautey, l'amiral Elenaimé et M. Beurdelay, chef de cabinet du ministre des Colonies sont venus rendre visite au général.

348e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 15 Juillet.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Nuit assez mouvementée dans la région au nord d'Arras.

Au sud du château de Carleul, nous nous sommes emparés d'une ligne de tranchées allemandes. Autour de Neuville-Saint-Vaast et du Labyrinthe, combats à la grenade.

En Argonne, la lutte s'est circonscrite dans la région située à l'ouest de la forêt où nous avions progressé hier. Au nord de la route de Servon, après une série de contre-attaques, les Allemands ont réussi à reprendre pied dans le bois Beaurain. Dans le reste de ce secteur, la situation ne s'est pas modifiée.

Entre Fey-en-Haye et le bois Le Prêtre, l'ennemi ayant tenté de sortir de ses tranchées a été immédiatement arrêté par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie.

NOS PRISONNIERS EN ALLEMAGNE

Ceux qui reviennent de Grafenwhor

En vertu de l'échange convenu, deux cent cinquante « grands blessés » sont revenus, il y a trois jours en terre de France. Comment dire la joie de tous ces braves gars qui, après des mois de captivité, respirent à nouveau l'air natal, dégagés de la tutelle boche, allégés du poids de la « kultur » ?

A leur arrivée à Lyon, après qu'ils eurent subi à Constance un dernier examen et traversé la Suisse cordiale et hospitalière, où ils furent l'objet des marques de la plus chaude sympathie, ils ont été répartis dans diverses villes. Marseille a eu l'honneur d'en recevoir vingt qui ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu. Les uns, encore imparfaitement guéris, y seront soignés ; les autres y achèveraient leur convalescence. L'un d'eux, appartenant à un régiment de notre région et qui vient de Grafenwöhr, en Bavière, où il séjourna durant dix mois, nous a donné quelques détails intéressants sur la vie que menèrent les nôtres dans ce camp, un des plus importants de l'Allemagne.

— Ah ! notre existence là-bas, nous dit-il, n'était pas folâtre, comme vous pouvez vous en douter. Les soins, très médiocres, le couchage défectueux, la nourriture exécrable ! Une discipline de fer régnait partout, même dans l'hôpital, où le major ne faisait que de rares apparitions...

Fort heureusement, nous recevions les colis de nos familles qui nous apportaient quelque réconfort, encore qu'ils nous parvinssent le plus souvent vidés à demi. Et ces Boches, quels rustres ! A peine consentaient-ils à nous adresser la parole et presque toujours pour nous gratifier de quelque remarque désobligeante où perçaient leur insupportable vanité et leur mépris pour tout ce qui ne leur ressemble pas. Mais s'ils ne causaient guère, par contre ils s'entendaient fort bien à nous faire surpayer leurs services quand il nous arrivait d'y avoir recours.

Quant à notre solde de prisonnier, mieux vaut n'en pas parler : les internés ni les hospitalisés n'en virent jamais la couleur. Le jour où nous sommes tombés entre leurs vilaines pattes, ces bandits nous ont dévalisés, non seulement de nos munitions, ce qui s'explique, mais de nos bijoux et de notre argent. Il n'est pas jusqu'à nos mandats dont ils tiraient profit, percevant le change de la monnaie française à la monnaie allemande et ne nous donnant notre dû que sous la forme de bons d'achats moyennant quoi nous devions acheter à la cantine qui exigeait des prix exorbitants.

« Dans les premiers temps, en hiver surtout, çà a été dur, par la suite nous avons eu quelque adoucissement à notre sort. Un de nos compagnons de captivité, le sergent Perrier, comédien de l'Odéon, avait réussi à obtenir des autorités la permission d'organiser des spectacles. Tous les quinze jours, nous assistions à une représentation théâtrale ou à un concert. Vous imaginez ce qu'étaient pour nous, loin de tout de notre pays, de nos familles, dans un milieu hostile et antipathique, ces réunions où nous pouvions causer librement et où nous goûtions le charme mélancolique de *notre* parler, de *notre* littérature, de *notre* musique... Ah ! ces spectacles, quels souvenirs ils ont laissés en moi ! C'est grâce à eux certainement que le découragement n'est jamais entré dans notre âme : c'est eux qui établissaient ce lien moral et délicieux qui nous rattachait encore à la France... ».

Et notre brave soldat, les yeux fixes, semble voir encore ces après-midi d'un peu de joie passées là-bas en terre ennemie.

« Il faut vous dire que ces fêtes avaient un double but : Nous distraire en nous rappelant le Pays et pourvoir à l'érection d'un monument commémoratif des prisonniers alliés, morts à Grafenwohr. Ce monument est l'œuvre d'un prisonnier français qui a du talent et qui travaille de tout son cœur.

« Les places, à ces spectacles, étaient donc payantes, payantes pour nous, Russes et Français et Anglais, mais non pour les Boches ; car eux, vous comprenez, nous étions obligés de les « inviter ». Grâce à notre camarade Perrier et à ses collaborateurs, nous avons vu là jouer une bonne partie du répertoire. La dernière pièce que nous applaudîmes le 20 juin, fut le *Barbier de Séville*. Notre immortel Figaro parlant devant des Boches, qu'elle ironie, hein ! Par moment, à certaines répliques, nous nous mordions les lèvres pour ne pas rire, mais, malgré leur compréhension de notre langue, les Allemands étaient loin de saisir toutes les ironies de notre Beaumarchais... J'ai conservé comme souvenir le programme de cette représentation. Tenez, le voici :

« Sur la couverture où un prisonnier a dessiné, sous le titre : *Théâtre Français de Grafenwohr*, un médaillon où l'on voit la tête de l' « industrieux Barbier », la lèvre sensuelle et narquoise, l'œil spirituellement canaille, le crâne serré dans son bonnet andalou. Au dessous, la fameuse réplique de Figaro à Almaviva, qui prend ici une émouvante signification :

ALMAVIVA. — Qui t'a donné une philosophie aussi gaie ?...

FIGARO. — ...L'habitude du malheur. Je me presse de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer...

Ouvrons ce programme, rédigé dans la plus parfaite calligraphie. Voici la distribution des rôles :

Le comte Almaviva : Vicomte de Trincaud La Tour, margis, 15e dragons.
Le docteur Bartholo : M. Gillon, 1re jus, 76e inf.
Rosine : Mlle Lespinasse, 150e d'infanterie.
Figaro : M. Perrier, sergent au 58e d'infanterie.
Don Basile : F. Stoll, sergent au 347e d' nfanterie.
La Jeunesse : Cauchemont, sergent au 54e d'inf.
L'Eveillé : Duboc, caporal-fourrier au 154e d'inf.
Un Notaire : L. Perrain, 361e d'infanterie.
Un Alcade : R. Cazelles, sergent au 131e d'infant.

Chef d'orchestre : Chériconi, 141e d'infanterie.
Souffleur : baron de Vernelih-Puyraseau, 144e inf.
Régisseur : baron Morand, 4e rég. de hussards.
Décors de Narini (173e) et Boué (103e).
Costumes et chapeaux des maisons Datry (153e), Trille (55e) et Roussky.

Et voici, sur la page contiguë, un sonnet, un sonnet de M. Maurice Perrier, sergent, principal organisateur de ces spectacles, et qui joint à ses talents de comédien un joli talent de poète, comme on en peut juger :

Evohé ! Grâce aux dieux une rampe s'allume !
Tandis que des archets font gémir les violons,
Vers de plus purs éthers voici que nous volons ;
Il faut que la gaîté succède à l'amertume.

Voici que le décor appelle le costume
Et que les comédiens revêtent leurs galons.
Les fards sont préparés, car nous ne violons,
Au Théâtre Français, jamais nulle coutume.

Figaro dans un coin accorde sa guitare ;
Rosine à Bartholo tient des propos vexants ;
Almaviva est prêt, Basile se prépare.

Notaire, Alcade, tous espagnols sans accents,
C'est l'heure de jouer votre Barbier folâtre...
En avant les trois coups ! C'est fait ? Place au [théâtre !

MAURICE PERRIER.

On remarquera que ce sonnet dit en acrostiche : *Et vive la France !* Petite ruse qui, sans doute, passa inaperçue de MM. les Allemands. Ce petit poème fut déclamé par son auteur à l'avant-scène, avant le lever du rideau. Ainsi, ce soldat français avait trouvé le moyen de dire, sous une forme aussi spirituelle qu'élégante, à la française, ce qu'il était défendu de dire plus clairement et que tous les captifs auraient voulu crier.

Et notre aimable interlocuteur, qui fut blessé à Dieuze et dut subir l'amputation de la jambre gauche, conclut avec un soupir :

— J'ai quitté Grafenwohr avec la joie que vous devinez, mais non sans mélancolie pourtant. J'ai laissé là-bas des compagnons auxquels je me suis attaché profondément. Tant de souffrances endurées ensemble, tant de mauvaises heures vécues en commun font plus, voyez-vous, que vingt ans d'une longue fréquentation. J'ai souhaité à ceux qui sont restés un retour prochain et le courage de supporter gaillardement une captivité qui prendra fin avec la victoire de la France et de ses alliés. » — A. D.

Un Concert à Grafenwhor

Le Kaiser et la Fin de la Guerre

L'Allemagne court à sa ruine financière

Le *Daily Telegraph* reçoit de New-York la dépêche suivante :

Le but de la déclaration du kaiser à une délégation des banquiers berlinois, disant que la guerre se terminerait en octobre, paraît avoir été de combattre le mouvement qui se manifeste de plus en plus dans le parti socialiste, et qui tend à terminer la guerre dans des conditions inacceptables pour les conseillers de Guillaume II.

La phrase des banquiers affirmant au kaiser que le prolongement de la guerre amènerait la banqueroute de l'Allemagne, a été supprimée dans les organes officiels, mais publiée dans plusieurs des principaux journaux de moindre responsabilité.

Les maisons de commerce en relations avec l'Allemagne, savent depuis longtemps que la situation financière de l'Allemagne est grave, et elles sont en parfait accord avec le pronostic des banquiers berlinois.

LA GUERRE

Nos Succès en Alsace

LE COMBAT DE METZERAL

Paris, 15 Juillet.

Le Conseil des ministres, réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 15 Juillet.

Après nous avoir empoisonnés moralement avec leur horrible camelote, avec leur bière, avec leur littérature, avec leur musique, avec leur philosophie et leur socialisme impérialiste, les Boches en sont logiquement arrivés à l'emploi des gaz asphyxiants comme arme de combat. Tous ces moyens procèdent de la kultur au nom de laquelle on s'acharne sur les villes ouvertes, et on préconise la férocité et l'inhumanité comme le premier élément de force et la première chance de victoire. Pendant qu'il généralise ces moyens abominables sur les champs de bataille, l'ennemi multiplie ses efforts pour empoisonner l'opinion, aussi bien en France que dans tous les pays neutres. Dans les Etats-Unis il a organisé un système de terreur ; en Roumanie il en arrive aux moyens de pression par la force ; en Bulgarie il fait mettre en état d'arrestation M. Ghenadieff ; partout il sème des éléments de discorde et de guerre civile pour violenter le sentiment des peuples et des gouvernements.

Le réseau invisible et ténu d'espionnage dont l'Allemagne a enveloppé le monde lui permet d'agir ainsi par le mensonge ou la corruption. La campagne alarmiste que l'on remarque en France depuis quinze jours, n'a pas d'autre origine. En se faisant l'écho de ces bruits stupides et criminels, d'après lesquels Paris serait en révolution, le général Joffre discrédité, le ministère menacé, les allocations à la veille d'être supprimées, l'ennemi victorieux, etc., etc., on ferait le jeu des Boches. Ce sont là des gaz asphyxiants à l'usage des civils. Ils doivent non pas nous laisser indifférents, mais exalter notre résolution d'en finir avec une race qui s'est mise au ban de la civilisation. Et à ce propos, je note avec plaisir, dans un des derniers communiqués, que notre état-major général a usé de représailles. Les crimes incessants des Allemands doivent nous imposer l'obligation d'y répondre régulièrement de la même manière. Nous devons en avoir les moyens ; il n'y a donc pas de raison pour que les représailles soient une exception aussi rare de notre côté.

Les deux derniers exploits de nos escadrilles aériennes ont prouvé ce que nous pouvons, et nos moyens ne se bornent certainement pas là. Il faut y avoir recours sans ménagement. Les Barbares n'en méritent aucun, et le pays ne comprendrait pas que l'on recule devant n'importe quoi pour en venir à bout.

MARIUS RICHARD.

GUILLAUME II A PARLÉ

« Peut-être bien que la Guerre fut une erreur de notre part... »

Londres, 15 Juillet.

On télégraphie de Pétrograde au Morning Post :

A l'occasion d'une visite qu'il a faite à Francfort-sur-le-Mein, pour l'embarquement de troupes du landsturm, le kaiser aurait dit :

« Nous avons tout hasardé sur une seule carte, et si ce sont nos ennemis qui gagnent, l'Allemagne cessera d'exister. Peut-être bien que la guerre fut une erreur de notre part, mais maintenant il est trop tard pour parler de cela. Notre devoir, aujourd'hui, est de sauver la patrie : c'est à vous de le faire. »

LE PLAN DE L'ALLEMAGNE

L'Ennemi va tenter un nouvel effort sur Calais

Paris, 15 Juillet.

Dans un article de fond, le *Daily Mail* examine quel est le plan de l'Allemagne.

Après avoir rappelé qu'au début de la guerre l'Allemagne s'est efforcée d'abattre la France, il constate qu'à l'Ouest le nouveau chef d'état-major allemand paraît décidé, pour le moment, à rester sur la défensive et concentre son attention sur le front oriental, cherchant à écraser les Russes.

Le *Daily Mail* envisage la probabilité d'une attaque en masse sur Calais.

Le comte Reventlow, porte-parole de l'amiral Tirpitz, dont le crédit est tout-puissant au quartier général allemand, déclare que l'issue de la guerre dépend de l'occupation par les Allemands de la côte française du Nord. Ce serait là, dit-il, un coup mortel porté à l'Angleterre. Une fois à Calais, les Allemands pourraient couvrir d'obus un secteur considérable du comté de Kent au moyen de leurs pièces de marine à longue portée, ou, tout au moins, rendre le passage du Pas-de-Calais presque impraticable. Leur offensive aérienne et sous-marine serait grandement facilitée, ils disposeraient d'une forte base d'invasion, et seraient en mesure d'attaquer les Anglais avec succès.

Calais semble donc devoir être leur souricière plutôt que Paris. Il ne serait pas surprenant qu'ils concentrassent leur effort sur le front Armentières-Arras, où ils risqueraient de briser les lignes alliées et de mettre en même temps la main sur une grande partie de la côte Nord, y compris le Touquet, Etaples, Boulogne et Berck-Place, sans compter Calais et Dunkerque.

On a la certitude que partout où ils attaqueront ils le feront avec la plus furieuse violence. Les zeppelins, les torpilles aériennes, les avions de guerre, les gaz toxiques, seront employés par eux pour aider l'action des canons monstrueux et des obusiers qu'ils braqueront, non pas par demi-douzaines, mais par centaines aux points d'attaque et dont le feu s'ajoutera à ceux de milliers de canons de campagne.

La poussée finale sera effectuée avec des forces pareilles à celles des fameuses phalanges du général Mackensen : un million de fantassins et de mitrailleurs marchant à l'assaut, sans souci des pertes, poussés en avant par leurs officiers qui leur auront au préalable versé des drogues enivrantes.

Mais la condition d'une attaque pareille, c'est d'abord la prise de Varsovie. Il est, en effet, certain, à l'heure présente, étant données les forces dont disposent les Français et les Anglais, que le transport de quelques centaines de milliers d'Allemands du théâtre oriental de la guerre au front occidental modifiera bien peu la situation... et Varsovie n'est pas encore pris.

NOUVELLES DU FRONT

Ce que fut le Combat de Metzeral

Paris, 15 Juillet.
(Officiel).

Les opérations qui, dans la vallée de la Fecht méridionale nous ont rendu maîtres de Metzeral et de Sondernach, ont été remarquables à la fois par les conceptions mises en œuvre et par l'exécution.

Les alpins et les bataillons des régiments de ligne à qui revient l'honneur de ces succès ont rivalisé d'audace et d'abnégation. Ces troupes ont triomphé de toutes les difficultés qui leur étaient opposées.

Le terrain

Quand, après avoir franchi la frontière tracée en 1871, on descend les pentes du Hohneck vers l'Alsace, on aperçoit à ses pieds les profondes échancrures des deux vallées de la Fecht qui se joignent à Munster, encadrant le grand massif de la forêt d'Argent, Silberwald. Depuis le Hohneck jusqu'à Munster, les cimes s'échelonnent et s'abaissent: sommet nu et rocheux du Petit-Hohneck, croupes boisées du Gascheneykoff, du Sattelkopf, de Reishackerkopf, dont les derniers sapins dominent Munster, des pentes escarpées descendent brusquement vers la Fecht méridionale, formée elle-même de deux branches qui se rejoignent à Metzeral, l'une très étroite coupée de prairies et de vergers, où se trouvent le village de Mittlach, l'usine de Steinabruck et Altentof, faubourg de Meyzeral, est connue sous le nom de Grossthal ; l'autre, orientée du Sud au Nord, est la Fecht de Sondernach. Les deux vallées sont séparées par le massif du Schnepfenrieth, large montagne couverte de forêts de sapins, coupées de quelques clairières. La grande croupe boisée d'Anlass en forme l'avancée vers Metzeral.

Les positions allemandes

Au moment des attaques, nous tenions déjà les sommets les plus élevés : l'Altmatt, le Sillacker et le Schnepfenrieth. L'occupation de ce dernier sommet, réalisée après des combats très durs, menés avec une grande obstination par nos troupes, nous avait permis de progresser dans le Grossthal jusqu'au delà de Mittlach.

Les Allemands, qui, dans le Grossthal avaient fortifié les lisières de Steinabruck restaient accrochés aux seuils qui dominent immédiatement la vallée : Braukopf, Eichwaeldle, cote 830 et Winterhaofl. Ils avaient réussi à en faire des positions que, de l'aveu des prisonniers, ils croyaient inexpugnables.

Plusieurs lignes de tranchées s'échelonnaient sur chaque groupe. Elles étaient séparées entre elles par d'épais réseaux de fils de fer et communiquaient par une sorte de tunnel, qui n'était praticable qu'en rampant.

Dans la troisième ligne étaient établis des blockhaus en épais troncs de sapins, permettant la résistance même en cas d'envahissement de la tranchée.

Plus en arrière, se trouvaient des abris à l'épreuve de l'artillerie lourde. Les flanquements des mitrailleuses étaient aménagés avec un soin particulier. La disposition des trois bastions voisins : Braunkoptf, cote 830 et Eichvalble, leur permettait de se prêter, en cas d'attaque, l'appui mutuel de leurs feux d'écharpe.

La préparation de l'attaque

La préparation de l'attaque fut longue. Il fallut concentrer les troupes, assurer leurs ravitaillements de toutes sortes par delà la crête des Vosges. Plus de trente-deux kilomètres de chemin furent construits ou aménagés ,et les transports quotidiens représentaient un poids d'environ 50 tonnes.

Il fallut également préparer le terrain des attaques, creuser les places d'armes et les parallèles de départ, pousser les boyaux et les sapes sur des pentes rapides, nues, exposées aux vues de l'ennemi. On piochait la nuit, souvent sous le feu de l'artillerie et des mitrailleuses.

L'assaut

C'est le 15 juin, après une préparation violente et minutieuse, que l'assaut est donné des deux côtés de la vallée.

Les bataillons de chasseurs avaient emmené leurs fanfares en première ligne. A l'heure dite, elles jouèrent la *Sidi-Brahim* et tous les alpins, montagnards de Savoie, du Dauphiné et du Massif Central, partent à l'attaque.

Le bataillon de ligne, qui attaquait la cote 830, — bataillon d'un régiment de l'Ain, — fait jouer la *Marseillaise* avec un tel entrain que la grosse caisse est crevée. Elle revint sur le dos d'un prisonier allemand dans le premier convoi que les musiciens accompagnèrent.

Tandis que tous ces cuivres réveillent l'écho des vallées d'Alsace de leurs rythmes français, mitrailleuses et canons allemands entrent en action.

L'élan de nos soldats n'est pas arrêté. Une grande partie des tranchées du Braunkopf tombe rapidement entre nos mains.

A la cote 830, les fantassins, perçant la ligne, dévalent sur les pentes, prenant à revers les tranchées, et ils font prisonniers deux compagnies.

A l'Eichwaldle et aux chaumes d'Anlass, l'attaque eut un succès moins rapide. Dans le boqueteau de chênes Eichwalde, après avoir enlevé deux lignes, les alpins se heurtèrent sous bois à un mur de pierres sèches, garni de mitrailleuses. La section de tête vint s'y briser. Le corps d'un alpin fut retrouvé, deux jours après, à cheval sur le mur crénelé. Il avait été frappé en le franchissant sous les yeux de l'ennemi.

Sur l'Anlass, la lutte fut rapidement circonscrite autour d'un boyau. On s'y battit avec acharnement à la grenade, mais sans réussir à progresser.

L'attaque fut reprise le 5 juin et nous rendit entièrement maîtres de Braunkopf.

C'était le chemin ouvert vers Metzeral, et après la prise de la cote 830, l'encerclement de l'Eichwadle.

Quelques mitrailleuses demeuraient dans le boqueteau de chênes pour en protéger l'évacuation.

Le 17, nous y pénétrions en chassant les derniers défenseurs.

Mais les Allemands restant à l'Anlass, où notre attaque était toujours arrêtée, pouvaient, de l'autre côté de la vallée, battre les pentes du Braunkopf avec leurs mitrailleuses et arrêter ainsi notre progression.

L'Anlass et le Winterhagel

Tout l'effort se concentre alors sur l'Anlass.

Renonçant à attaquer par le Chaume, nous reportons notre action plus au Sud, sur une partie des lignes où le déboisement réalisé par notre artillerie permet un réglage précis sur les positions ennemies.

Le 18, une première tranchée est enlevée.

Le 19, nouveaux progrès.

Le 20 juin, la ligne allemande cède définitivement.

Les alpins, qui avaient été soutenus par un bataillon d'un régiment de ligne de recrutement vosgien, s'élancent dans les bois, font tomber toutes les défenses et descendent rapidement dans la vallée, capturant six officiers, onze sous-officiers et cent quarante hommes.

Une attaque dirigée en même temps au sud de l'Anlass contre la corne du bois de Winterhagel est marquée par un incident tragique et émouvant.

Un petit groupe de chasseurs qui avaient réussi à franchir les fils de fer ennemis tombe sur le feu d'une mitrailleuse de flanquement. Les chasseurs essaient avec leurs outils portatifs de se faire un abri. On entend les Allemands leur crier :

—« Rendez-vous ! »

Pas un ne répond.

La mitrailleuse fait son œuvre. Les corps de ces héros ont été retrouvés dans le bois, la face à terre, alignés comme à la parade.

La prise de Metzeral

Après la chute des bastions élevés, les attaques sont concentrées dans la vallée sur Metzeral.

L'usine de Steinabruck avait été prise dans la nuit du 17 juin. Un bataillon était entré dans l'Altenhof dès le 18.

Le 21, les chasseurs descendus de Braunkopf contournaient le village par le Nord et atteignaient la gare.

Les Allemands, menacés d'être pris dans Metzeral, placèrent des mitrailleuses dans quelques maisons et préparèrent l'évacuation du village, après y avoir mis le feu.

Notre artillerie eut vite fait de démolir les maisons qui abritaient les mitrailleuses, et dans les rues en flammes, nos troupes pénétrèrent les unes par le Nord ,les autres par l'Ouest.

Toute la nuit du 21 au 22, Metzeral brûla, tandis que la canonnade et le feu des mitrailleuses faisaient rage.

A la suite des Allemands, nous nous étions avancés à travers les vergers à l'est de Metzeral, sur les crêtes dominant le village. Sur l'une d'elles, au faîte d'un petit kiosque, flottait un drapeau allemand qui fut rapidement arraché.

La chute de Metzeral entraîna l'évacuation par l'ennemi du bois de Winterhagel, puis de Sondernach, où nous nous installions dans la nuit du 21 au 22, malgré le feu des mitrailleuses postées dans les bois de la rive droite de la Fecht.

La liaison fut établie entre les troupes descendant du Schenepfenrieth et celles qui avaient occupé Metzeral. Nous tenions ainsi toute la ligne de la Fecht à Sondernach.

Le bilan

Nous avions atteint notre objectif et fait prisonniers 20 officiers, 53 sous-officiers, 638 hommes.

Les Allemands, qui avaient sur le front au moment de l'attaque, sept bataillons, amenèrent successivement la valeur de dix nouveaux bataillons, dont les pertes, à juger par les cadavres laissés sur le terrain, ont été considérables.

Ces troupes, appartenant à un bataillon des chasseurs de la garde, à des régiments de réserve, 75e, 74e, 78e, 79e, 189e, ont paru dans un bon état physique, mais moralement très déprimés par leur échec et terrorisés par les « diables bleus ».

Les chasseurs ont été dignes de leur vieille réputation, et les fantassins qui venaient d'une région où ils gardaient les tranchées, déclaraient qu'ils étaient heureux de se battre auprès d'eux.

Dans ces combats de bois, l'action du commandement est difficile, mais chaque soldat connaît son objectif. Il va droit son chemin, et accomplit son « travail » personnel avec courage, conscience et habileté.

L'on vit au Braunkopf des hommes déplacer tranquillement, sous le feu, des chevaux de frise qui gênaient leur course. Ils appliquaient tous à la lettre les recommandations du commandant de l'attaque : « Ne pensez aux camarades que pour les aider, jamais pour les attendre. Alignez-vous sur les fractions les plus avancées ».

La valeur de tels hommes est la plus belle récompense des chefs qui leur donnent inlassablement l'exemple. Un capitaine, blessé mortellement à l'assaut du 15 juin, à la tête de ses chasseurs, refusa les soins de son ordonnance. Ses chasseurs l'entendirent crier jusqu'à son dernier souffle : « En avant ! toujours en avant ! ».

La Guerre en Orient

L'attaque des Dardanelles

Les Turcs amènent des troupes de Syrie

Dédéagatch, 15 Juillet.

Suivant des informations de Constantinople, deux régiments, forts de 4.000 hommes chacun, viennent de passer par cette ville se dirigeant vers Gallipoli. Ces troupes ont été prélevées sur celles de Syrie.

Suivant la même source, en dehors de l'armée du Caucase, qui se bat contre les Russes, presque toutes les forces de l'empire ont été réunies en Thrace, à Gallipoli et à Smyrne.

Les opérations contre l'Egypte seraient définitivement abandonnées.

La Situation en Turquie

Le sultan va mieux

Genève, 15 Juillet.

On mande de Constantinople qu'un bulletin officiel annonce que le sultan est entré en convalescence.

L'attitude de la Bulgarie

Prétentions turques

Paris, 15 Juillet.

Le correspondant à Salonique de l'*Echo de Paris* écrit :

« Le journal bulgare *Mir*, dit que les derniers succès austro-allemands en Galicie ont tellement grisé les Jeunes-Turcs que, loin d'offrir à la Bulgarie le chemin de fer Dédéagatch-Andrinople, ils manifestent actuellement l'envie d'étendre leur frontière au delà de Dédéagatch pour pouvoir posséder eux-mêmes la ligne entière d'Andrinople à Dédéagatch. »

L'Allemagne contre M. Ghenadieff

Le Havre, 15 Juillet.

M. Ghenadieff a fait parvenir, à des amis, le télégramme suivant :

Des agents allemands, avec beaucoup d'argent, ont organisé une compagne furieuse contre moi. On veut me disqualifier parce que sans l'appui de notre groupe, le gouvernement se trouvera mis en minorité et qu'on prévoit le triomphe de ma politique au Parlement. On a réussi en partie. Le Conseil de guerre jugeant le procès de l'attentat du Casino a illégalement ouvert une instruction contre moi. Cette accusation, ridicule et odieuse, tombera, mais nous sommes sous le régime de l'état de siège. Ma politique n'en triomphera pas moins, malgré et contre tous.

L'intervention de la Roumanie

Les menées allemandes pour éviter la guerre

Rome, 15 Juillet.

Le *Giornale d'Italia* a reçu de Bucarest la nouvelle que les étudiants de l'Université se sont réunis pour protester solennellement contre les méthodes de corruption employées par les agents allemands pour détourner de la guerre la population roumaine.

La situation militaire

Milan, 15 Juillet.

Le correspondant du *Secolo* à Bucarest, envoie à son journal les renseignements suivants sur la situation de la Roumanie au point de vue militaire telle que la lui a définie un officier haut placé dans l'état-major.

« Nous ne pouvons marcher actuellement, lui a-t-il dit, sans courir un sérieux danger. L'armée roumaine est forte de 500.000 hommes, mais nous serions obligés de l'étendre en un long cordon, non seulement sur la frontière bulgare, mais sur la frontière austro-hongroise. Quel concours pourrions-nous ainsi donner aux alliés ? Nous ne saurions entrer en campagne sans avoir notre aile droite en contact avec l'armée russe, ou notre flanc couvert par elle ».

La Politique de la Grèce

Il n'y a pas de contrebande de guerre

Athènes, 15 Juillet.

Les enquêtes ouvertes sur les accusations portées contre la marine marchande grecque et concernant la contrebande de guerre qui aurait été faite dans le pays ont prouvé que les accusations n'étaient pas fondées. Les légations de la Triple-Entente elles-mêmes l'ont reconnu.

On avait dit également qu'un centre de ravitaillement pour les sous-marins allemands avait été organisé au palais de l'Achilléion, à Corfou. Les recherches sévères ont démontré que cette accusation n'était pas plus fondée que les autres.

Enfin, une dernière accusation, qui a été reconnue inexacte, concernait un prétendu dépôt de pétrole qui aurait été caché sur les côtes de Corfou, et qu'un scaphandrier transportait sous mer pour le livrer aux sous-marins. Il a été prouvé qu'un scaphandrier opérait en effet dans les parages indiqués, mais uniquement pour retirer les épaves d'un steamer anglais qui y fit naufrage il y a deux ans. Ce détail est connu de la légation britannique.

Les réfugiés grecs de Bulgarie et de Turquie

Athènes, 15 Juillet.

Selon des tableaux officiels, le nombre des réfugiés grecs venus de Bulgarie et de Turquie et installés en Macédoine, en dehors de ceux qui s'étaient installés auparavant dans les îles et dans la vieille Grèce, s'élève à 107.922. Leurs biens sont évalués à 358 millions 653.842 francs. Les chiffres relatifs à ceux qui sont installés dans les îles et dans la vieille Grèce sont bien plus élevés.

En Belgique

Une enquête autrichienne démontre les atrocités allemandes

Le Havre, 15 Juillet.

Sous le titre *Les Allemands en Belgique*, « une enquête autrichienne dont le résultat diffère considérablement de la manière dont les Allemands exposent les faits », le journal danois *Politiken*, du 4 juillet, a publié une dépêche de son correspondant de Rotterdam, ainsi conçue :

« A la prière du cardinal Piffl, de Vienne, des ecclésiastiques autrichiens ont entrepris en Belgique une enquête indépendante sur l'attitude des prêtres belges pendant l'invasion allemande en Belgique.

« Cette enquête est terminée. Son résultat, s'appuyant sur une surabondance de documents authentiques, démontre que cinquante prêtres furent tués, que plus de 200 ont été gravement maltraités par les Allemands, et que dans chaque cas particulier le traitement a été absolument indigne.

« Le résultat de l'enquête est une réfutation complète et une condamnation de la version officielle allemande ».

Les Allemands ramassent toutes leurs troupes

Paris, 15 Juillet.

On écrit de Maestricht au *Journal des Débats* :

Les dernières nouvelles qui nous arrivent de Belgique disent que d'importants mouvements de troupes se sont produits vers le front occidental. Des trains montants remplis de troupes ou de munitions passent la journée entière, tandis que des trains de blessés passent toute la nuit.

Partout les garnisons ont été envoyées au front. Les villes de peu d'importance comme Hasselt, Tougres, Saint-Trond n'ont plus que la moitié de leurs gardes, tandis que de gros villages ont vu partir tous leurs hommes.

A Belsen, où il y avait plus de 100 soldats, il n'en reste que 25 pour garder la gare et les passages à niveau. A Vottem, sur 800 hommes, il n'en reste plus un seul. Même situation à Roclence-sur-Geer, à Wonck et à Bassenge.

Les soldats partent pour le front la mort dans l'âme et les scènes de désolation les plus pénibles se sont produites.

On parle d'un total de 80.000 hommes qui auraient été dirigés sur le front occidental.

Entre Liége et Maestricht, la ligne frontière a été dédoublée par une seconde ligne placée à un kilomètre à l'arrière et abondamment pourvue de fils de fer barbelé.

Cette nouvelle ligne est encore plus sévèrement gardée que la première.

Entre les deux, s'étend une zone neutre que l'on ne peut plus parcourir qu'avec un passeport spécial.

Les populations habitant ce rayon sont soumises elles-mêmes à toutes espèces d'entraves.

La Piraterie allemande

Un vapeur danois saisi

Genève, 15 Juillet.

On mande de Copenhague que le vapeur danois *Kronprinz-Frederik* a été arrêté par des navires de guerre allemands, au Sud du Sund, et conduit à Swinemunde. Il portait une cargaison de bois .

Un chalutier coule sur une mine

Calais, 15 Juillet.

Aujourd'hui, à 2 heures 45, le chalutier *Nieuport* a heurté, au large de Calais, une mine flottante. Le bateau a coulé immédiatement.

L'équipage, composé de six hommes, a été noyé.

Un vapeur norvégien torpillé

Londres, 15 Juillet.

On mande de Great-Yarmouth que le vapeur norvégien *Rym*, qui se rendait des docks de la Tyne à Rochefort, avec un chargement de charbon, a été torpillé sans avertissement et a coulé en trois minutes à un mille et demi de Shipwash, hier soir, à 7 heures et demie.

Le second mécanicien a été tué. Le reste de l'équipage, composé de 14 hommes, a été débarqué sain et sauf à Yarmouth.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 15 Juillet.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Le 12 juillet, l'ennemi a passé la Narew et le lendemain en a occupé la rive.

Dans la région de Lomja, l'ennemi, dans la soirée du 12 juillet, et le lendemain, s'est borné à un violent feu d'artillerie.

Sur la rive droite de la Pissa, le 13 juillet, l'ennemi s'est emparé de nos tranchées sur un front de deux verstes, mais il en a été délogé par une contre-attaque.

Sur les deux rives de la Sekhva, combat opiniâtre.

Des forces importantes s'avancent dans le secteur entre les rivières Orjitz et Lydinia. Nos troupes, sans engager sur ce point un combat définitif, se sont retirées dans la nuit du 13 au 14 sur leur seconde ligne de positions.

Sur la rive gauche de la Vistule, aucun changement.

Notre armée, qui a livré la bataille près de Vilkolaz, a fait prisonniers, pendant la semaine du 4 au 11 juillet, exactement 297 officiers et 22.434 soldats.

Dans la région de Kholm, des engagements ont eu lieu sur la rivière Volitza, où, pendant la nuit du 11 au 13 juillet, nous avons fait des prisonniers.

Sur les autres fronts, fusillade accoutumée.

Les ressources agricoles de la Russie

Pétrograde, 15 Juillet.

Le Congrès des délégués de l'administration générale de l'agriculture pour l'achat des grains destinés aux besoins de l'armée vient de s'ouvrir.

Les présidents des Zemstvos et des gouvernements, ainsi que les représentants des ministères y assistent.

Plus de cent personnes participent aux travaux du Congrès.

En ouvrant le Congrès, le directeur général de l'Agriculture, le secrétaire d'Etat Krivocheine, a prononcé un discours dans lequel il a indiqué la tâche des délégués, qui est de préparer des approvisionnements destinés aux troupes, approvisionnements à prendre sur la nouvelle récolte de l'année courante, en vue de la lutte contre l'ennemi jusqu'à complète victoire.

Actuellement, a dit M. Krivocheine, nous arrivons à la nouvelle récolte, possédant encore des réserves de l'ancienne.

L'objet principal de la conférence est l'élaboration du plan général du travail a effectuer.

Et le secrétaire d'Etat a ajouté que tous les renseignements donnent une impression générale que la puissance agricole de la Russie n'est aucunement ébranlée par une année de guerre. Notre sol, comme auparavant, abonde en réserves d'approvisionnements, grâce à Dieu, qui nous a donné presque partout une magnifique récolte. La Russie est prête à soutenir la lutte des années encore, sans le moindre danger d'un affaiblissement quelconque. Mieux que cela, elle peut pourvoir abondamment des réserves nécessaires, non seulement ses propres armées, mais encore toutes les armées alliées.

M. Krivocheine a affirmé que, malgré l'état de guerre, un prix particulièrement élevé des grains n'existe pas d'une manière générale dans le pays et n'est pas à prévoir.

Rappelant le mot de M. Lloyd George, qui a dit que dans la guerre mondiale actuelle la force qui doit donner la victoire ne réside pas tant dans les effectifs et dans la préparation militaire, que dans la perfection de la production technique des nations belligérantes, M. Krivocheine a dit : « Faisant mienne cette pensée, et la poussant plus loin, je dirais avec une pointe de paradoxe, mais en réalité avec justesse, que si la guerre dure longtemps, le pays qui prononcera définitivement le dernier mot sera celui qui pourra nourrir d'une façon indéfinie par ses propres ressources sa population et ses armées, même si elles se multipliaient à l'infini ».

La Russie interdit l'exportation de l'or

Pétrograde, 15 Juillet.

L'*Officiel* publie le décret du ministre des Finances interdisant l'exportation de l'or. Des exceptions pourront être faites en faveur des sujets des puissances alliées ou neutres.

Les pertes allemandes en Galicie

Londres, 15 Juillet.

On télégraphie de Pétrograde au *Morning Post* :

« Suivant des notes relevées sur les carnets trouvés sur des officiers allemands prisonniers, à Kieff, le IVe et le XXIe corps d'armée allemands ont été presque anéantis en Galicie.

« L'armée allemande est maintenant presque entièrement composé de landsturm. »

Londres, 15 Juillet.

Le correspondant du *Times* qui accompagne les forces russes télégraphie de Pétrograde :

« Je viens de passer trois jours avec la 3e armée. Suivant les déclarations des officiers de tous grades, cette armée, au cours de sa récente retraite, a infligé à l'ennemi des pertes plus grandes que celles qu'elle a subies elle-même. Son action d'arrière-garde a été conduite comme une manœuvre, m'a dit un général.

« Le commandant de la 3e armée m'informe que pendant les dix mois de leur offensive, ses troupes ont fait 300.000 prisonniers. »

L'objectif austro-allemand

Londres, 15 Juillet.

Le colonel Repington rappelle dans le *Times* de ce matin que les Austro-Allemands ont décidé de déployer la plus grande énergie pour amener la dispersion des armées russes et que tous les autres objectifs de l'ennemi sont actuellement très secondaires.

Les armées austro-allemandes se trouvent en bonne position pour continuer la campagne contre la Russie, mais cet avantage n'existerait plus si des forces ennemies devaient être transférées sur d'autres théâtres de la guerre. Nous devons donc prévoir que l'effort austro-allemand sera continué pour des raisons générales de politique.

La ligne Brody-Tarnopol, qui est la mieux desservie par les chemins de fer galiciens, sera vraisemblablement le but de la prochaine avance de l'ennemi. Toutefois, rien ne permet encore d'affirmer qu'une pareille offensive ait déjà été décidée. Lorsque le regroupement des forces ennemies derrière les avant-gardes sera achevé, il est probable que les Austro-Allemands reprendront leur marche vers le Nord.

L'iode propriété de l'Etat en Russie

Pétrograde, 15 Juillet.

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi du ministre de la Justice tendant à déclarer propriété de l'Etat les plantes marines servant à la préparation de l'iode.

LES MUNITIONS AMÉRICAINES

Une Note de l'Autriche aux Etats-Unis

Prière ou ultimatum ?

Amsterdam, 15 Juillet.

Une dépêche de Vienne dit que le ministre des Affaires étrangères a envoyé la note suivante à l'ambassadeur des Etats-Unis à Vienne à la date du 29 juin :

Depuis longtemps, le commerce des munitions de guerre sur la plus grande échelle continue entre les Etats-Unis d'une part et la Grande-Bretagne et ses alliés, tandis que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne ont été complètement isolées du marché américain.

Les conséquences profondes de ces faits ont retenu l'attention du gouvernement autrichien depuis le commencement. Bien que le gouvernement autrichien soit convaincu que l'attitude des Etats-Unis, en cette matière, n'est pas dictée par une autre intention que celle d'observer la neutralité la plus stricte, et de s'adapter aux définitions des conventions internationales, la question se pose, néanmoins, de savoir si les circonstances qui se sont produites pendant la guerre, indépendamment du désir du gouvernement américain, ne sont pas de nature à renverser dans leurs effets les intentions des Etats-Unis.

Si la réponse à cette question est affirmative — et pour l'opinion du gouvernement autrichien elle est sans aucun doute affirmative — alors se pose cette autre question de savoir s'il ne paraît pas possible, ou même nécessaire, de prendre des mesures propres à faire respecter le désir qu'a le gouvernement américain de rester strictement impartial entre les deux partis belligérants.

Un gouvernement neutre ne peut pas permettre un libre commerce en contrebande, si ce commerce prend un tel caractère ou de telles proportions que la neutralité du pays en soit mise en péril.

La note déclare ensuite que l'exportation du matériel de guerre telle qu'elle se fait actuellement des Etats-Unis n'est pas en conformité avec la définition de la neutralité. Elle ajoute :

Le gouvernement des Etats-Unis est donc, sans aucun doute, justifié à interdire l'exportation ; en ce qui concerne l'objection possible que l'industrie américaine veut bien fournir l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, mais qu'elle ne le peut pas à cause de l'état de guerre, le gouvernement des Etats-Unis pourrait, sans doute, porter remède à cette situation. Il suffirait parfaitement de faire savoir aux ennemis de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne, que l'envoi des vivres et du matériel de guerre serait interrompu si le commerce légitime de ces articles entre l'Amérique et les pays neutres ne redevenait pas libre.

Le ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie termine en faisant appel aux anciennes traditions des Etats-Unis et à l'amitié ininterrompue entre l'Autriche-Hongrie et les Etats-Unis, et en demandant au gouvernement américain de prendre cette note en profonde considération.

L'opinion générale est que les Etats-Unis ne céderont rien de leurs droits.

Les intentions du gouvernement américain

Washington, 15 Juillet.

Le secrétaire du président a reçu le télégramme suivant de M. Wilson :

« Depuis le moment de l'arrivée du texte officiel de la note allemande, j'ai donné à cette affaire un examen attentif. Je me tiens en communication continuelle avec le secrétaire d'Etat et avec toutes les sources qui pourraient éclaircir la situation. Aussitôt que le secrétaire d'Etat et moi nous nous aurons pleinement considéré la situation, je rentrerai à Washington pour prendre avis de mes conseillers intimes. Le Cabinet sera alors réuni pour rédiger, aussi promptement que possible, une communication qui fera connaître les intentions du gouvernement américain ».

Les cargaisons de viandes neutres détenues par l'Angleterre

Washington, 15 Juillet.

On annonce qu'à la suite d'une conférence qu'il a eue avec les représentants des principales compagnies d'emballeurs de viande, le département d'Etat est disposé à faire à la Grande-Bretagne des représentations formelles afin de demander la libération des cargaisons de viandes neutres. On ne sait pas encore quel caractère revêtiront ces représentations.

Menaces allemandes

Amsterdam, 15 Juillet.

La *Gazette du Rhin et de Westphalie*, organe des usines Krupp, publie un article d'injures et de menaces à l'adresse des Etats-Unis.

« La possibilité d'une guerre avec l'Amérique, dit-elle, a récemment été discutée dans les sphères officieuses, et cela a produit un effet calmant sur les menaces présomptueuses des Etats-Unis.

« Nous n'avons pas certainement cherché querelle à l'Amérique, mais si le gouvernement américain protège de son bouclier l'Angleterre cherchant des défenseurs, et s'il nous menace de s'opposer à nos moyens d'attaque, notre honneur nous contraint de frapper aussi ce bouclier de notre massue de fer. Nous voyons bien ce que nos compatriotes à l'étranger pourraient avoir à endurer de ce fait, quel effet politique en résulterait et quelles pertes matérielles nous pouvons avoir à subir.

« Mais qu'importent ces considérations en face de celle-ci : l'encerclement des Iles-Britanniques par un essaim de sous-marins et l'envoi au fond de l'eau de navire après navire, jusqu'à ce que les Anglais soient las d'une telle lutte.

« Nous savons que même maintenant notre guerre sous-marine pourrait avoir des conséquences bien autres si nous voulions la pousser jusqu'à ses dernières limites. Lorsque le jour viendra où nous nous déciderons à pousser la guerre sous-marine à l'extrême, ni Londres, ni Washington ne tenteront plus de nous en imposer par leurs notes.

Les Etats-Unis et l'Allemagne

La réponse allemande

Paris, 15 Juillet.

L'envoyé spécial du *Petit Parisien* à New-York télégraphie le 14 juillet :

Le personnalités officielles sont réfractaires à l'interview.

Le comte Bernstorff est nerveux.

Trois lignes de conduite sont envisagées comme possibles par les cercles diplomatiques et les experts juristes.

1° On considérerait la réponse allemande comme nettement inadmissible.

2° On envisagerait un compromis pour les pratiques en haute mer, mais nullement sur les bases de la proposition de l'Allemagne.

3° On rejetterait tout compromis, on réitérerait l'affirmation du droit des neutres et laisserait toutes les responsabilités à l'Allemagne.

La première éventualité est généralement écartée.

Reste le choix entre la deuxième et la troisième.

En France

Les réquisitions militaires

Paris, 15 Juillet.

Le ministre de la guerre, consulté sur le mode d'évaluation des intérêts afférents aux réquisitions, notamment de bétail, vient de faire connaître que, pour toutes les réquisitions de cette nature effectuées avant le 16 décembre 1914, les intérêts ne doivent être calculés que sur la « seconde moitié du prix de la réquisition », alors même que le prestataire toucherait en une seule fois l'intégralité du montant de la fourniture. La première moitié du prix était, en effet, payable dès la livraison et dans la plupart des cas il ne tenait qu'au fournisseur de toucher immédiatement cette première moitié.

Il n'en est pas de même du reliquat qui, aux termes des instructions en vigueur, devait être payé en bons du Trésor, et portait par ce fait intérêts à 5 %.

A la suite de cette décision de son collègue des Finances, le ministre de la Guerre vient de prescrire aux autorités sous ses ordres de s'y conformer dans le calcul des intérêts à payer pour les indemnités dues à l'occasion de réquisitions militaires.

La Fête Nationale

CHEZ L'ENNEMI

Le Drapeau français a flotté en Allemagne !

Londres, 15 Juillet.

Suivant une dépêche d'Amsterdam, les prisonniers français dans les camps de concentration, excepté celui de Sennefelder, furent autorisés à célébrer la Fête nationale et à arborer les trois couleurs .

A L'ETRANGER

Paris, 15 Juillet.

La fête du 14 Juillet a été célébrée cette année, à l'étranger, avec la simplicité qui convenait aux circonstances. Toutes les colonies ont tenu à venir apporter aux représentants de la France l'expression de leur dévoûment au gouvernement de la République et leurs vœux pour le succès définitif des armées alliées.

Unis dans l'amour de la France, déclare le message d'une des colonies de Français en Amérique, et dans un sentiment de gratitude et de fierté pour le président et le gouvernement, pour le général en chef, pour les officiers et soldats des armées de terre et de mer qui soutiennent glorieusement la lutte contre les ennemis de la France et de la civilisation, pénétrés de reconnaissance envers les femmes de France qui se dévouent pour les blessés, les Français prient leurs représentants de transmettre au gouvernement l'hommage de leur inaltérable foi dans la victoire.

A New-York, la presse a consacré à la journée du 14 Juillet des articles sympathiques.

A Montévidéo, la célébration du 14 Juillet a revêtu un caractère tout particulier.

Pour la première fois, la République de l'Uruguay célébrait ce jour-là sa propre fête nationale.

Une loi toute récente vient, en effet, de décider que cette fête coïncidera désormais avec celle de la République française.

Chez tous les peuples alliés, les témoignages de sympathie ont affiué.

En Italie, l'envoi par le roi Victor-Emmanuel du Collier de l'Annonciade au président de la République, a produit sur l'opinion une vive impression. La presse romaine voit dans cette manifestation la preuve du rapprochement intime de la France et de l'Italie.

En Serbie, le ministre de l'Instruction Publique a porté le jour même du 14 Juillet, à la légation de France, le premier exemplaire du volume relatif à la Journée Serbe en France. En présentant ce volume, édité par son ordre, le ministre a dit au représentant de la France que cet ouvrage avait pour objet de faire connaître à tous les enfants de la Serbie ce que la jeunesse scolaire française avait fait pour leur Patrie. Il a ajouté qu'ainsi tous les enfants de ceux qui luttent en Serbie pour la cause du droit et de la justice, en confraternité d'armes avec les héroïques soldats de France, sauraient ce qu'ils doivent aux enfants de la France.

Le consulat de Saint-Sébastien signale que de nombreuses personnalités espagnoles, qui ont coutume de résider l'été en cette ville, ont joint leurs témoignages de sympathie à ceux de la colonie française.

EN ANGLETERRE

Londres, 15 Juillet.

L'ambassadeur de France a reçu la colonie française. M. Lebègue, président de la Société de bienfaisance de Londres, a présenté à M. Cambon une adresse au nom de la colonie.

L'ambassadeur, profondément ému, a prononcé un discours auquel les circonstances actuelles ont prêté une solennité plus grande. Il a remercié les institutions françaises de Londres pour les efforts qu'elles font en vue de créer des ressources et a constaté que de nombreux Français manquaient à la réunion par suite de l'absence de ceux partis sur le front.

Parlant de l'Angleterre, l'ambassadeur dit :

Ici, nous sommes témoins des efforts de l'Angleterre, dont l'importance échappe aux observations du dehors et dont la comparaison de deux chiffres peut donner une idée. L'an dernier, à pareille époque, où personne ne prévoyait la guerre si prochaine, dans nos suppositions sur un concours éventuel de la Grande-Bretagne en cas d'un conflit possible, nous estimions qu'elle pourrait jeter sur le continent cent à cent vingt mille hommes. Cette année, sans recourir au service obligatoire, par le concours volontaire, spontané de la nation, elle possède deux millions d'hommes sous les drapeaux, deux millions qu'il faut équiper, armer, instruire, qui s'acheminent peu à peu sur les différents théâtres des hostilités. »

L'ambassadeur termine ainsi :

« Ayons foi dans le succès de nos armes. Nous vaincrons, non seulement parce que nous sommes les soldats de la liberté, de la justice et du droit, mais parce que le moment approche où nous serons matériellement plus forts que nos adversaires. Dites-le autour de vous. Ne laissez pas le doute s'infiltrer dans les esprits, mais faites comprendre à tous que la condition essentielle de la victoire est la *patience*. »

M. Cambon appuie particulièrement sur ce dernier mot : la patience.

Son discours a provoqué, à maintes reprises, l'enthousiasme et les applaudissements.

Les Permissions sur le Front

Premiers départs

Paris, 15 Juillet.

Le *Temps* publie un extrait d'une lettre d'un homme sur le front :

J'ai assisté, ce matin, au départ du premier convoi de permissionnaires de mon corps d'armée. Ils ont confié leurs armes aux camarades et marchent d'un pas alerte sur la route poudreuse.

Tous rayonnent de joie.

Leur tenue est irréprochable. Pas un cri, à peine causent-ils entre eux. Que se disaient-ils ? Leur bonheur de revoir leur foyer, leur femme, leurs enfants !

Comme les grandes douleurs, les grandes joies sont muettes.

J'interpelle pourtant un de mes bons camarades qui tient la tête du convoi.

— « Ah ! oui, me dit-il, je suis content. Pense donc ! Je suis de La Bassée, je n'ai plus de maison. Tout a été détruit, il n'en reste pas pierre sur pierre, mais je vais voir à Saint-Omer ma femme et mes trois enfants. Eux que j'ai cru morts pendant bien longtemps ! Les malheureux étaient restés en pays envahi, et voici qu'après un an de guerre, un an bientôt, je vais revoir toute ma nichée. Quelle provision de courage et de patience nous allons rapporter moi et les camarades ! Après cela la guerre peut durer le temps qu'elle voudra ! ».

Et ce brave soldat qui s'est vaillamment conduit pendant ces onze mois de guerre, qui a vu plus d'une fois la mort de bien près, pleure d'émotion.

Il n'y aura pas une défaillance, pas un retard. Au jour fixé, à l'heure dite, tous seront de nouveau à leur poste, prêts à se battre.

Les Pays neutres

La Suisse et la violation de sa neutralité par un avion allemand

Lausanne, 15 Juillet.

La *Gazette de Lausanne* écrit :

« Un silence surprenant s'est fait sur un incident de guerre survenu à notre frontière il y a plus de quinze jours.

« Lundi 28 juin, les *Basler Nachrichten* annonçaient qu'un avion de nationalité étrangère avait violé notre frontière, près de Boncourt. Quelques jours plus tard, cette information se précisait. Le 1er juillet, nous publions les détails suivants :

Le dimanche 27 juin au matin, un taube qui bombardait la gare de Delle vit sa retraite coupée par deux avions français surgis à l'horizon de Pfetterhouse. Pour leur échapper, il viola la frontière suisse, survolant Bonfol, Cœuve et ressortit près de Beurnevesin. A plusieurs endroits, notamment à Beurnevesin, la troupe suisse ouvrit le feu sur lui.

Depuis lors, nous avons vainement attendu la nouvelle annonçant que le Conseil fédéral avait protesté auprès de qui de droit. Le public avait été infiniment mieux et plus vite informé lors de l'affaire de Friedrichshafen. On sait que la question de la souveraineté de l'air est contestée en droit international. Il serait intéressant de savoir si le Conseil fédéral a changé sa manière de voir entre l'incident de Friedrichshafen et celui de Boncourt. »

Avant l'Incorporation de la Classe 1917

Rétablissement du Brevet d'aptitude militaire

Par dépêche, en date du 9 juillet 1915, le ministre de la Guerre a décidé d'autoriser les hommes susceptibles d'être prochainement appelés sous les drapeaux à passer avant l'incorporation, l'examen du brevet d'aptitude militaire.

Pourront prendre part à cet examen : 1° Les jeunes gens de la classe 1917 ; 2° Les hommes ajournés et réformés des classes précédentes qui auront été reconnus aptes au service armé.

Le programme de l'examen sera celui qui a été inutilement fixé par l'instruction du 7 novembre 1908, volume 85 *ter*, pages 17 et 18.

Les concurrents sont informés que la possession du brevet d'aptitude militaire, au titre d'une arme spéciale (artillerie, cavalerie, génie, sections) ne leur donnera aucune certitude d'être incorporés dans l'arme de leur choix, la prochaine circulaire de répartition pouvant ne pas prévoir d'affectation dans ces armes. D'autre part, même si ces armes reçoivent des jeunes soldats, il n'y sera admis qu'un nombre très limité de brevetés, les candidats à qui leur numéro de classement n'aura pas permis d'être pris perdront, par suite, le bénéfice de leur brevet.

Les Commissions d'examen devront avoir terminé leurs opérations le 10 août au plus tard. Elles en transmettront aussitôt les résultats aux commandants de recrutement. Les candidats reçus auront la faculté d'être incorporés dans un régiment de leur choix, d'après les règles posées par l'instruction du 16 avril 1910.

En conséquence, les hommes des catégories précitées, désireux de prendre part aux épreuves du brevet d'aptitude militaire avant leur incorporation *devront adresser leur demande écrite au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent, avant le 20 juillet courant.*

Ils auront soin d'indiquer : 1° Leur nom et tous leurs prénoms ; 2° La date et le lieu de leur naissance ; 3° Le canton où ils ont comparu la première fois devant le Conseil de revision ; 4° L'arme pour laquelle ils désirent concourir ; 5° L'adresse exacte à laquelle devra leur parvenir l'avis de convocation aux examens ; 6° La société de préparation militaire dont ils font partie.

Les commandants des bureaux de recrutement feront parvenir, avant le 25 juillet, les demandes dûment annotées au point de vue de l'aptitude au président de la Commission la plus voisine de la résidence de chaque candidat.

Les convocations fixant le jour et l'heure et le lieu de la réunion seront adressées aux intéressés cinq jours à l'avance par les soins des présidents de Commission.

Les examens pour les troupes à pied (infanterie, chasseurs alpins, artillerie à pied ou de montagne) auront lieu dans tous les dépôts des régiments d'infanterie subdivisionnaires de la 15e région.

Les candidats aux sections d'administration subiront les épreuves communes au 141e régiment d'infanterie, et, aussitôt après, les épreuves spéciales au dépôt de la section intéressée.

Les examens pour les troupes montées auront lieu au 19e régiment d'artillerie, à Nîmes, au 15e escadron du train à Orange, au 6e régiment de hussards à Marseille ou au 11e hussards à Tarascon. La Commission de chacun de ces corps examinera les candidats à toutes les armes montées.

Les candidats à l'arme du génie (sapeurs, mineurs et sapeurs-pontonniers) seront examinés au 7e régiment du génie à Avignon.

Les Commissions d'examen seront désignées par chaque commandant de dépôt et composées comme il est prescrit au B. O. E. L. n° 85 *ter*, page 15, et *les examens auront lieu du 1er au 8 août*, afin que les résultats puissent en être transmis, dès le 10 août, aux commandants des bureaux de recrutement.

Il sera rendu compte, après le 10 août, par chaque commandant de dépôt, du nombre de brevets accordés.

Le Congrès National du Parti Socialiste

Paris, 15 Juillet.

Le *Petit Parisien* écrit à propos du Conseil national du parti socialiste :

Aucune décision n'a été prise, mais il semble d'ores et déjà que presque l'unanimité du Congrès se rangera aujourd'hui à l'ordre du jour d'union sacrée de guerre jusqu'au triomphe de la Justice et du Droit.

En ce qui concerne les nationalités opprimées, le Congrès paraît disposé à adopter la manière de voir de la conférence de Londres.

Dans une motion qui a semblé rallier la grande majorité du Congrès, une fédération importante déclare que les déclarations faites par le chef du gouvernement, M. R. Viviani, aux dates des 4 août et 24 septembre, sont conformes aux idées du parti socialiste.

Que disait M. R. Viviani ?

« Nous faisons une guerre de défense nationale, nous lutterons jusqu'au bout ».

M. Vandervelde, ministre d'Etat de Belgique, présidait. Il a pris la parole, ainsi d'ailleurs que MM. Sembat et Thomas.

Ce matin, le Congrès tiendra sa quatrième séance. Il y a tout lieu de croire qu'avant midi le texte définitif sera adopté à l'unanimité du Congrès.

POUR LA DEFENSE NATIONALE

Paris, 15 Juillet.

Voici la résolution adoptée à l'unanimité dans la séance de ce matin par le Conseil national du parti socialiste :

Le Conseil national se référant à la déclaration de Londres et confirmant la résolution votée le 7 février par la conférence des secrétaires de fédérations, constate à nouveau, devant le monde socialiste, que la France ne porte pas la responsabilité du conflit qui a déchaîné sur l'Europe le fléau d'une guerre générale qu'elle n'a fait que se défendre contre une agression préméditée de l'impérialisme allemand qui, pour atteindre son but, n'a pas reculé devant la violation de la Belgique, garantie par les traités.

Déclare que la lutte imposée aux alliés par les dirigeants de l'Allemagne doit être conduite à son terme logique, c'est-à-dire jusqu'à la défaite du militarisme allemand, afin que soit donnée au monde la grande et nécessaire leçon d'une entreprise d'hégémonie brisée par la résistance des peuples libres.

Que de cette guerre, et pour qu'elle soit la dernière, doit sortir une Europe nouvelle fondée sur le respect des traités et l'indépendance des nationalités où les peuples ayant recouvré le droit de disposer d'eux-mêmes pourront enfin rejeter le fardeau écrasant du militarisme.

Répudiant à la fois toute politique de conquête au delà des restitutions légitimes, et toute pensée de défaillance devant l'invasion, approuve à nouveau l'action menée depuis le début de la guerre par la Commission administrative permanente et le groupe socialiste au Parlement, et leur donne mandat de poursuivre dans le même esprit de fermeté inflexible l'œuvre de défense nationale.

Mort d'un Sénateur

Paris, 15 Juillet.

M. Ferdinand Dreyfus, sénateur de Seine-et-Oise, est mort cet après-midi après une très courte maladie.

AU CONSEIL DE GUERRE

Le Directeur des Raffineries de Soufre du Canet est condamné à mort par contumace

On se souvient de l'affaire d'espionnage qui émut avec juste raison la population laborieuse du Canet, à Marseille.

Le directeur des Raffineries Internationales de Soufre, qui fonctionnaient avec activité dans cette région, n'était autre qu'un Allemand, Hermann Hockel, administrateur-délégué de l' «Union Sulfur Company » de Hambourg.

Cet étranger habitait depuis longtemps notre ville. Il possédait une luxueuse villa au 232 de l'avenue du Prado. Il s'était créé, dans la société marseillaise, de nombreuses relations. Tout permettait donc de croire qu'il ne se départait point dans sa vie privée de cette attitude de neutralité loyale qu'il se plaisait, parfois, à afficher. Hélas ! en bon Allemand, il s'adonnait à l'espionnage.

Quatorze jours avant la déclaration de la guerre, Hermann Hockel, laissant ses meubles, mais non son argent ni ses valeurs, regagna sa patrie. Et ce n'est que par la suite que l'on put se rendre compte de la tâche exacte qu'il accomplissait parmi nous.

Le Parquet militaire de la 15e région le traduisit enfin, bien que par contumace, devant la juridiction du Conseil de guerre. Et voici les griefs mêmes de l'accusation :

« Hermann Hockel est accusé d'avoir entretenu des intelligences avec une puissance étrangère pour lui procurer les moyens d'entreprendre la guerre contre la France ; d'avoir pratiqué des machinations avec les ennemis de l'Etat à l'effet de faciliter leur entrée sur le territoire de la République ».

C'est hier matin que cette grave affaire d'espionnage a été jugée. Après la lecture de l'acte d'accusation, le huis clos a été prononcé. Au cours des débats, qui furent brefs, il fut établi que le directeur des Raffineries de Soufre du Canet avait fait édifier dans son usine des travaux bétonnés, d'une solidité exagérée ; qu'il avait poussé les installations de son usine tout le long d'une voie ferrée importante, ce qui pouvait permettre un audacieux attentat, empêché par les mesures prises dès la mobilisation par les autorités militaires ; qu'il avait empêché par tous les moyens en son pouvoir et plusieurs mois avant la guerre les expéditions de soufre de parvenir jusqu'aux stocks français... ».

Le verdict fut net : *Hermann Hockel a été condamné à la peine de mort.*

Le tout est qu'un jour cette juste sanction puisse être appliquée...

Le Midi au Feu

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Le général commandant le VIe corps d'armée cite à l'ordre du jour l'adjudant *Gabriel Caire*, du 203e d'infanterie, originaire de Luynes : « A maintenu, avec la plus grande énergie, sa section sous un feu violent de mitrailleuses ennemies ; a été blessé mortellement.»

Nous apprenons avec plaisir que le capitaine *Daudet*, de Barbentane, du 110e territorial, est cité en ces termes à l'ordre du jour du corps d'armée :

« Excellents services rendus dans la direction des travaux d'organisation de la 2e ligne de défense de janvier à mai 1915. »

M. Ollivier Victorin, boulanger au Plan-de-la-Tour, caporal au 311e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour, avec un de ses camarades dans les termes suivants : « Chefs de patrouilles avancées, ont fait preuve d'une remarquable audace et d'une belle énergie en refoulant plusieurs détachements qui protégeaient des travailleurs ennemis et en leur faisant plusieurs prisonniers. »

Le caporal Ollivier a été aussi décoré de la Croix de guerre. Toutes nos félicitations à notre vaillant ami.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Henri Philip, adjudant au 75e d'infanterie, tué à l'ennemi le 9 juin, à l'âge de 31 ans ;

De M. Louis Tourrel, caporal au 175e d'infanterie, tué à l'ennemi le 31 juin, à l'âge de 20 ans ;

De M. Camille Reymonenq, soldat au 7e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 15 juin, à l'âge de 19 ans ;

De M. Barthélemy Allio, soldat au 312e d'infanterie, blessé grièvement à l'ennemi, fait prisonnier et décédé le 2 juin à Nuremberg (Bavière), à l'âge de 31 ans ;

De M. Louis Raoulx, de Graveson, caporal au 27e chasseurs à pied, tué à l'ennemi et inhumé à l'Hartmanvillerkopf, le 20 janvier ;

De M. François Botté, de La Crau-Arles, soldat au 413e d'infanterie, blessé grièvement à l'ennemi et décédé le 27 mai à l'hospice de Harbonnières ;

De M. Alexandre Bérenger, soldat au 149e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi, fait prisonnier et décédé à Munster (Allemagne), à l'âge de 36 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si douloureusement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

La chasse aux maisons austro-allemandes

Sur requêtes de M. Rol, substitut et par ordonnances de M. le président Camatte, il a été procédé hier aux opérations suivantes :

1° Saisie d'une somme globale de 1.877 fr. représentant le montant de trois factures par un commerçant marseillais à trois maisons allemandes de Pforzheim.

2° Mise sous séquestre des biens de l'Autrichien Druscowich Matteo, ayant demeuré à Marseille, 304, rue d'Endoume, et d'un coffre lui appartenant à la Société Générale.

Chronique Locale

Œuvre de la Guillerée de lait. — Pendant le premier semestre de l'année, cette Œuvre de puériculture est venu en aide à 465 nourrissons, qui ont bénéficié des consultations médicales et des secours de l'Œuvre.

C'est ainsi qu'il a été distribué 31.514 bouteilles de lait, 760 boîtes de Lactine, 1.670 boîtes de Céréaline et 630 boîtes de Légumine. Malgré l'importance de ces distributions, 141 nourrissons n'ont pu être secourus faute de ressources suffisantes. Aussi les administrateurs font un pressant appel aux personnes charitables pour qu'elles les aident à sauver les enfants de ceux qui exposent si généreusement leur vie pour la défense de la patrie. Une permanence est établie, au siège de l'Œuvre, 81, rue de la Palud, tous les soirs, de 6 heures à 7 heures.

Pour les artistes lyriques. — On sait combien le sort de nos artistes lyriques, si fêtés pendant la paix, est devenu pénible depuis la guerre. La fermeture maintenue de la plupart des salles de concerts ne permet plus à ces artistes que de se produire... gratuitement devant des auditoires de blessés.

Aussi, pour atténuer les misères trop nombreuses, une grande soirée de bienfaisance a été organisée au Palais-de-Cristal. Elle aura lieu le 21 juillet. Et c'est Dalbert lui-même, si apprécié du public, qui a pris à cœur d'en assurer le succès.

Le programme sera publié incessamment.

Grave accident de travail. — Alors qu'il travaillait à l'huilerie Concordia, 312, avenue d'Arenc, hier, vers 2 heures de l'après-midi, le journalier Jean Renero, 35 ans, demeurant rue du Prophète, 5, eut le bras gauche pris entre une échelle et une poulie en mouvement. L'infortuné eut l'avant-bras en partie sectionné. Il reçut à la pharmacie Delassus les soins du docteur Grégoire et fut ensuite transporté à la Conception, où il fut admis d'urgence.

Au feu !... — Hier, vers 2 heures de l'après-midi, le feu se déclarait dans les élévateurs de la raffinerie de soufre sise boulevard Saint-Jean, 10, à la Capelette. Fort heureusement, l'alarme fut aussitôt donnée et les pompiers réussirent, en peu d'instants, à maîtriser le sinistre dont les dégâts sont insignifiants.

Le *Cri de Marseille* du 15 juillet est mis en vente ce matin, dans tous les kiosques.

Les quatre cartomanciennes. — M. Malavialle a procédé hier au premier interrogatoire des quatre cartomanciennes dont nous avons annoncé ces jours derniers l'arrestation. Interrogatoire de pure forme, les inculpées ayant déclaré ne vouloir répondre qu'en présence de leur défenseur, Me Pollak.

L'interrogatoire au fond a donc été renvoyé à une date ultérieure. Sur les quatre cartomanciennes, trois ont été maintenues sous les verrous. Quant à la quatrième, Mme Comte, en raison de son état actuel — elle allaite son enfant — elle a été laissée en liberté provisoire.

Pour la Fête Nationale

Nous avons reçu hier encore diverses sommes, dont voici la liste :

M. Edouard Romany, employé au P.-L.-M., gare de La Penne (B.-du-Rh.), Pour la Défense nationale .... 5 »
M. Nicolas, juge de paix à Tavernes (Var). Pour l'Œuvre du Soldat au Front 6 60
M. J. Ruby, directeur des Services agricoles des Pyrénées-Orientales, à Perpignan. Pour l'Œuvre de la Provence pour le Nord........ 10 »
Mme veuve Antonorsi, 12, rue Coutellerie, Marseille. Le bénéfice de sa journée de commerçante, avec le souhait que les autres commerçantes ses collègues en fasse de même.. 30 »
Mme M..., commerçante marseillaise. Son bénéfice de la journée du 14 Juillet. Pour l'Œuvre du Soldat au Front .... 20 »
M. Ferry, receveur des Postes et télégraphes, à Peyrolles (B.-du-Rh.). Pour la Défense nationale........ 10 »
M. Victor, garçon liquoriste. Pour la Défense nationale .... 5 »

Sommes recueillies par le Syndicat d'Initiative de Provence, dans la journée d'hier :

M. L. Bernard, 6, rue Nau. Pour la Défense nationale 5 25
Mlle Lazarine Mouren, ouvrière à la Manufacture des tabacs. Pour la Défense nationale .... 5 »

Total........ 96 85
Total des listes précédentes (rectifié) 683 60
780 45

Encore que notre souscription soit virtuellement close, nous continueront, ainsi que le Syndicat d'Initiative, à recevoir pendant deux ou trois jours, les sommes que les personnes qui n'ont pu le faire encore, voudront bien nous verser. Il nous faut signaler la souscription recueillie par Mme Audrin, receveuse des postes à Saint-Maxime (Var), et dont la première liste qui nous est communiquée, se totalise par une somme de 64 fr., qui sera versée par Mme Audrin à la Trésorerie générale. — R.

COUPS DE REVOLVER

DANS LES VIEUX QUARTIERS

De multiples coups de feu retentissaient tout à coup, avant-hier soir, un peu avant 10 heures, quai du Port ,aux abords des ruelles qui aboutissent à la Halle Vivaux.

Des agents accourus virent des individus s'enfuir de toutes parts. Les gens qu'ils questionnèrent leur répondirent : « En faisant partir des pétards, des jeunes gens ont échangé des coups de revolver. » Ce fut tout ce que les agents purent savoir.

Entre-temps, deux jeunes gens qui se poursuivaient, débouchaient place Daviel, où ils faillirent renverser en courant Mme Maria Russo, née Mariani, 69 ans, demeurant rue de la Rose, 4, qui tenait une bouteille à la main. Presque, aussitôt ces jeunes gens, échangeaient plusieurs coups de revolver, et Mme Russo s'affaissait en appelant au secours.

Des cris d'effroi étaient presque au même instant entendus place des Augustines, où, dans le magasin de M. Marius Gabriel, plombier, sis au numéro 6 de cette place, un jeune homme armé venait de pénétrer et de s'affaisser. Mlle Gabriel, très effrayée à cette vue, s'était mise à crier, appelant éperdûment son frère. Ce dernier accourut.

Près du blessé, il trouva deux revolvers, l'un du calibre 8 m/m avec quatre douilles vides ; l'autre du calibre 5 m/m et demi, contenant encore cinq cartouches. Ces revolvers furent remis à la police, et le blessé fut transporté à la Permanence.

Il avat été atteint de deux balles dans le dos. Mais, comme il refusa de parler, M. Vessard, commissaire de police, de service, le fit dépouiller. Dans ses poches, il trouva une lettre au nom de Eche Louis, sans adresse, et une carte postale à l'adresse d'une femme.

Mme Russo avait été également conduite à la Permanence. Elle portait une blessure au sein gauche. Mais, elle ne sait pas si elle a été atteinte en séton par une balle ou si elle a été blessée en tombant, par la bouteille qu'elle tenait à la main et qui s'était brisée. Elle n'avait pas retenu le signalement des jeunes gens qui passèrent près d'elle. Comme elle paraissait beaucoup souffrir, le magistrat l'a fit admettre à l'Hôtel-Dieu.

Quant au mystérieux jeune homme trouvé blessé dans le magasin de M. Gabriel, il a été conduit à la Conception et admis salle des consignés.

La Sûreté se renseigne sur ces deux fusillades et recherche les auteurs des coups de feu.

AU BOULEVARD DE PARIS

Deux groupes de ces jeunes désœuvrés qui infestent encore certains quartiers de Marseille avaient une explication violente avant-hier soir, vers 8 heures et demie, sur le boulevard de Paris. L'explication dont le motif est encore ignoré, ne tarda pas à dégénérer en rixe et les revolvers se mirent de la partie. Une véritable fusillade éclata et le bruit des détonations attira l'attention des gardiens de la paix de service non loin. Ils accoururent, mais les batailleurs, les ayant vu venir s'égaillèrent et disparurent dans la nuit. Sur le trottoir du boulevard où la rencontre avait eu lieu, les gardiens trouvèrent seulement deux blessés qu'ils conduisirent à la Permanence de Cazemajou où, M. Guillaume, commisaire de service, les interrogea. Ils déclarèrent se nommer Joseph Estianiani, 18 ans, peintre, 2, rue de Bourgogne, et Joseph Poli, 18 ans, 20, rue Saint-Régis. Ils ne voulurent pas dire qui les avait blessés. Estianiani, qui est très sérieusement atteint d'une balle sous le sein droit a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu, où on l'a admis d'urgence, quant à Poli, dont la blessure ne présente qu'un caractère de gravité très relatif, il est rentré chez lui.

M. Guilaume poursuit son enquête.

RUE DES RECOLETTES

La question peut se poser avec la ruée d'apaches, qui, depuis quelques mois, s'est de nouveau abattue sur Marseille et particulièrement dans le voisinage du Vieux-Port et du cours Belsunce. Avant-hier soir, vers 9 heures et demie, M. Jacques Quilichini,32 ans, mobilisé à la 15e section, prenait une consommation dans le bar Novelty, rue des Récollettes, quand, du dehors, par la porte ouverte, un inconnu tira sur lui, par derrière, un coup de revolver et s'enfuit. Grièvement atteint aux reins, M. Quilichini s'affaissa en poussant des cris de douleur. Il n'a pu expliquer pourquoi on avait attenté à ses jours. M. Vessard, commissaire de police, de service à la Permanence, l'a fait transporter d'urgence à l'hôpital militaire. Son état parait grave. La Sûreté, aussitôt avisée, recherche activement le meurtrier.

La Société des Charbons Cokes et Briquettes

M. Théodore Mante interjette appel de l'ordonnance de mise sous séquestre. Les débats auront lieu la semaine prochaine à Aix.

L'information ouverte contre M. Théodore Mante, président du Conseil d'administration de la Société dite Provençale des Charbons, Cokes et Briquettes, comme ayant contrevenu à la récente loi du 4 avril 1915, interdisant tout commerce avec l'ennemi, vient d'avoir une conséquence à laquelle on ne s'attendait guère : M. Théodore Mante, sur les conseils de son réputé défenseur, Me Maurice Bernard, a interjeté appel du jugement ordonnant la mise sous séquestre des actions qu'il prétendait lui appartenir. Ce jugement, on s'en souvient, eut pour premier résultat, d'arrêter l'exploitation de la Société des Charbons, Cokes et Briquettes ; il eut ensuite pour corollaire l'ouverture d'une information contre M. Th. Mante.

La procédure actuellement suivie par M. Maurice Bernard est, on ne peut plus habile. Elle tend, en effet, à annuler les effets de l'ordonnance de mise sous séquestre, cause des poursuites dont son client est actuellement l'objet.

L'appel de cette importante affaire a été fixé à l'audience du 20 juillet prochain, en 1re Chambre de la Cour d'Aix, qui sera probablement présidée par M. le premier président Victor Fabre. — Ch. V.

Un Gala au Profit des Œuvres d'Assistance

GALIPAUX AU PALAIS-DE-CRISTAL

Galipaux, l'inénarrable Galipaux, la plus grande vedette comique de la scène parisienne, dont le nom seul fait sourire, vient d'être spécialement engagé par la direction du Ciné-Palace, pour quatre grandes représentations de gala (samedi, dimanche et lundi, 17, 18 et 19 juillet), au profit des Œuvres d'assistance. Galipaux jouera en compagnie de Mlle Golstein, la gentille vedette du Théâtre du Vaudeville, un sketch dont il est l'auteur — c'est tout dire ! — intitulé : *La Guerre en Pantoufles*, pièce d'actualité infiniment spirituelle. Galipaux nous revient, en outre, avec toute une série de monologues inédits également de sa composition, qui, avec les poésies que dira aussi Mlle Golstein, constitueront un très beau spectacle. La pièce de Galipaux a été régulièrement visée par le gouvernement militaire de Paris, sans la moindre correction. De plus, ses monologues sont patriotiques et tout à fait spéciaux au public des familles. Le spectacle comportera, en outre, comme à l'ordinaire, une belle partie de cinéma avec films de tout premier choix. La direction du Palais de Cristal, en faisant appel à un tel artiste ne pouvait faire un plus grand sacrifice pour être agréable aux nombreux amateurs de beaux spectacles. La location est ouverte. Téléph. 14-45.

La Saison à Brides-les-Bains

Malgré la gravité des circonstances que nous traversons, la saison à Brides, a été inaugurée avec un nombre relativement élevé de baigneurs. Cela tient à ce que cette station est d'habitude peu fréquentée par les jeunes gens qui ont été appelés par la mobilisation. Cela est encore dû à ce que les stations austro-allemandes malheureusement trop fréquentées jusqu'ici par les Français, ont été forcément délaissées et que nombreux sont leurs anciens clients qui viennent maintenant à Brides. Nos compatriotes finiront, espérons-le, par abandonner Carlsbad et Marienbad pour nos stations françaises dont la réputation n'est plus à faire.

De son côté, Salins-les-Bains attire, comme toujours, une grande affluence composée surtout de dames et d'enfants.

Tous les hôtels de Brides, sans exception, sont ouverts à leur clientèle et les établissements de Brides et de Salins fonctionnent dans les mêmes conditions que précédemment. Le tramway de Moutiers à Salins et à Brides continue également son service.

Avec les vacances, les arrivées vont être nombreuses. On viendra chercher, dans ce pays de montagne, la santé et le repos.

POUR LES PETITS

On se préoccupe beaucoup en ce moment de savoir comment il faudra, si la guerre dure, alimenter les petits enfants. Qu'on se rassure, car il y a à Paris, 16, Rue du Parc-Royal, un gros stock de *Farine lactée Nestlé* constamment renouvelé.

On sait que ce produit universellement connu est le meilleur des aliments pour enfants et qu'il peut remplacer au besoin le lait maternel. — On le trouve au détail chez les pharmaciens, épiciers et herboristes. — Se méfier des imitations ou produits similaires; il faut bien exiger de votre fournisseur la marque *Nestlé*.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

La première affaire qui était soumise hier à l'appréciation du jury amenait sur la sellette le nommé Honorat Joseph-Ernest, né à Rians, demeurant à Arles, accusé d'attentat aux mœurs. L'accusation a été soutenue par M. le substitut Maret. Me Robert, du barreau d'Aix, a présenté la défense de l'accusé.

Après délibération du jury, la Cour condamne *Honnorat à 2 ans de prison.*

***

Les nommés Orsi Gaëtan, âgé de 24 ans ; Cheillan Lazare, âgé de 39 ans, et Poggi André, âgé de 22 ans ,comparaissaient à l'audience du soir pour répondre des faits suivants : La dame Laurent, tenancière du café du Golfe, à Fos-sur-Mer, dont le mari avait été mobilisé, avait fermé son établissement pour se retirer à Saint-Martin-de-Crau. Quelques personnes avaient assisté à la fermeture de l'établissement, parmi lesquelles l'accusé Cheillan, qui, muni d'un plan de la maison, s'assura le concours d'Orsi et de Poggi, pour mettre en coupe réglée le café du Golfe.

En quelques visites nocturnes, ils firent disparaître une nombreuse quantité de bouteilles, de savon, de jeux de cartes, etc., le tout d'une valeur de 800 francs.

Ministère public, M. Maret. Défenseurs, Mes Reynaud et Auguste Arnaud, du barreau d'Aix.

Les débats continueront aujourd'hui vendredi. — M.

Théâtres et Concerts

CHATELET-THEATRE

Ce soir, relâche. Dimanche en matinée et en soirée, *Le Coup de fouet* et *Prête-moi ta femme*, les deux grandes pièces qui ont obtenu hier un succès triomphal.

ALCAZAR-CINEMA

Grand succès du programme : *Les Frontières du Cœur*, drame patriotique ; *Harikiri*, drame policier ; *Biplan contre Rapide*, *Maître-Chanteur*, *Babylas amoureux* ; *Payasage d'Ombrie*, voyage ; *Le Cinéma au front.*

ELDORADO-CINEMA

Programme sensationnel : deux grands films vedette : *Le Fantôme du Bonheur*, avec Napierhowska, inédit ; *Idylle Provençale*, la dernière création de Suzanne Grandais. Nombreuses vues comiques ; les actualités. Orchestre G. Rey. Le *Petit Duc*. Entrée, 0 fr. 20.

EMPIRE-CINEMA (6, allées de Meilhan)

Ce soir, *Grande soirée de gala*, donnée en l'honneur du 52e Concert symphonique Frémy, au bénéfice des blessés militaires. Pour cette solennité, concours assuré d'une de nos plus grandes vedettes de nos principaux concerts. Berval, le fin diseur ; Nita Savani, la cigale napolitaine ; Mme Darville, des principaux théâtres d'Europe ; Dinat, l'hilarant comique du Concert Mayol ; *Le Petit Nollé* dans son répertoire, et une pléiade d'artistes et d'amateurs de nos principales scènes.

La location est ouverte.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 15 Juillet.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Journée relativement calme.

En Argonne, lutte à coups de bombes et de pétards dans la région de Marie-Thérèse. Deux attaques allemandes contre la Haute-Chevauchée et Boureuilles ont été repoussées.

Rien à signaler sur le reste du front, si ce n'est quelques actions d'artillerie, notamment dans la région au nord d'Arras dans le secteur de Quennevières sur la rive droite de l'Aisne, près de Troyon, sur les Hauts-de-Meuse, autour de la tranchée de Calonne et dans les Vosges près de Wissembach.

AUX DARDANELLES

Les 12 et 13 juillet, le corps expéditionnaire d'Orient et la droite des troupes britanniques, ont attaqué les positions turques et emporté plusieurs lignes d'ouvrages. Une première ligne a été enlevée sur tout ce front dans la matinée du 12, et une seconde à la chute du jour, par une charge magnifique des zouaves et des légionnaires.

Le lendemain, nouveaux progrès sur plusieurs points et occupation de la basse vallée du Kérévès.

Nous avons fait plus de 200 prisonniers et nos alliés 150. Les pertes de l'ennemi, surpris fréquemment en formation denses par l'artillerie, sont extrêmement lourdes.

La marine a coopéré efficacement aux opérations en tirant sur Achi-Baba et sur la Côte d'Asie.

Paris, 15 Juillet.

Le président de la République s'est rendu cet après-midi à 3 heures à la gare d'évacuation d'Aubervilliers et La Courneuve, où il a visité la cantine de l'Œuvre des trains de blessés, Œuvre créée sous le patronage de la presse française. M. Poincaré a été reçu par M. Jean Dupuy, sénateur, président du Syndicat de la presse parisienne et président du Comité de l'Œuvre.

Le général Joffre en Alsace

Les Alsaciens font un chaleureux accueil au généralissime

Belfort, 15 Juillet.

Le général Joffre a visité hier la zone des armées d'Alsace. Il a passé différentes revues et a décoré plusieurs officiers et soldats. En Alsace, le généralissime a reçu un chaleureux accueil et, dans toutes les communes redevenues françaises, d'énormes gerbes de fleurs lui ont été remises à son passage.

Le général Joffre est reparti de Belfort dans la soirée pour rentrer à son quartier général.

La Récompense des braves

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMEE

Paris, 15 Juillet.

Parmi les citations à l'ordre de l'armée, nous relevons les noms suivants :

MM. Bridoux, général de division, commandant le 1er corps de cavalerie : A fait preuve d'une énergie inébranlable dans le commandement du corps de cavalerie, grièvement blessé au cours d'une reconnaissance est mort en disant à ceux qui l'entouraient : « Je meurs avec une grande joie pour mon pays. Dites au corps de cavalerie que le sacrifice de ma vie doit lui servir d'exemple. »

Dufour Bourrus, adjudant, escadrille V. B. 107 : Excellent pilote militaire, s'est toujours montré plein d'allant à accomplir de très nombreux bombardements dont l'efficacité a pu être constatée et dont l'exécution était particulièrement délicate en raison de la violente canonnade qui a très souvent atteint son avion.

Amans, sergent, pilote à l'escadrille V. B. 105 : A eu plusieurs fois son appareil atteint par la mitraille.

Noël, sergent-observateur escadrille V. B. 105 : Se signale depuis le mois de septembre comme un observateur habile et plein d'entrain.

Nucesser, adjudant pilote escadrille V. B. 106 : Réussi de nombreux bombardements de nuit et le lancement des plus lourds projectiles.

Du Tremblay, adjudant pilote escadrille V. B. 110 : Ayant eu son appareil gravement endommagé par six éclats d'obus dont l'un traversa le capot de part en part a fait preuve du plus grand courage, poursuivant la mission de bombardement qui lui était confiée.

Thourcude, dit le Losques, sergent bombardier, escadrille V. B. 110 : Blessé à la main au moment où il se disposait à lancer un obus, a fait preuve du plus grand sang-froid en poursuivant sa mission jusqu'au bout.

Huc, colonel commandant par intérim une brigade d'infanterie : Très grièvement blessé.

La 11e compagnie du 100e régiment territorial infanterie, commandée par le sous-lieutenant Lavergné Louis : S'est brillamment comportée en attaquant un village, a fait lors de l'attaque des pertes nombreuses, s'est maintenue pendant 5 jours, et malgré un bombardement intensif, sur la position conquise grâce à l'énergie, à l'endurance et à la décision de son chef.

Gilles, chef de bataillon breveté,75e d'infanterie : A fait preuve d'une décision et d'une ardeur admirée de tous à la tête de son bataillon qu'il conduisait bravement à l'attaque lorsqu'il est tombé mortellement atteint.

Billoir, chef de bataillon au 75e d'infanterie : Tué d'une balle à la tête en entraînant son bataillon à l'attaque.

Reynaud, capitaine au 75e d'infanterie : A fait preuve d'une grande bravoure, de beaucoup d'énergie et de sang-froid au combat du 25 août 1914. A été tué en s'efforçant d'arrêter, par une manœuvre hardie, un ennemi très supérieur en nombre.

De Clavière, sous-lieutenant au 75e d'infanterie : Tombé glorieusement à la tête de sa section en l'entraînant dans une charge à la baïonnette.

Demichaux, sous-lieutenant de réserve au 75e d'infanterie : Est tombé glorieusement à la tête de sa section en l'entraînant à la poursuite d'un ennemi que son bataillon avait bousculé.

Brac de la Perrière, sous-lieutenant de réserve au 75e d'infanterie : Tué glorieusement à la tête de sa section.

Silvestre, sergent-major, 75e d'infanterie : A été tué.

Laurent, sergent de réserve au 75e d'infanterie : Blessé grièvement.

Bonnard, sergent de réserve au 75e d'infanterie : Tué au moment où il allait lancer sa troupe dans une vigoureuse contre-attaque.

Galland, sergent au 7e bataillon du génie : le 23 octobre 1914, le sergent Galland dirigeait une équipe de sapeurs et de travailleurs d'infanterie exécutant une tranchée à 100 mètres des lignes allemandes. Il a maintenu ses hommes pris sous une vive fusillade, n'hésitant pas à parcourir le terrain à découvert pour donner l'exemple du sang-froid. Par son attitude calme et résolue,ayant été blessé à ce moment d'une balle à l'épaule, il a continué à diriger son chantier jusqu'au moment où le travail a été terminé. Il a refusé de se laisser évacuer et a repris son service à la compagnie dès que l'état de sa blessure le lui a permis.

Dolot, général de brigade : Officier général d'une haute conscience, d'une activité, d'un zèle incessant et inlassable et d'une ardeur juvénile depuis le commencement de la campagne, a exercé le commandement de la brigade avec la plus grande compétence,sachant lui donner du mordant,obtenir d'elle en toutes circonstances, aussi bien dans une action en pleine campagne que dans une longue guerre de siège, particulièrement pénible et délicate; d'une attitude tout à fait honorable, payant sans cesse de sa personne, surtout dans les endroits périlleux, a été blessé d'un éclat d'obus. A peine guéri, a repris le commandement de sa brigade.

Védrines Jules, adjudant au service aéronautique de la 6e armée : Pilote adroit et courageux, ayant accompli plus de mille heures de vol depuis le début de la campagne, toujours volontaire pour les opérations les plus périlleuses. A réussi en particulier, avec plein succès, une mission particulièrement dangereuse et difficile.

L'attaque des Dardanelles

Communiqué officiel anglais

Londres, 15 Juillet.

Le Bureau de la presse fait le communiqué officiel suivant des opérations aux Dardanelles :

A l'aube du 12 juillet, les troupes britanniques de droite et du centre droit, ont attaqué, et avec la coopération des troupes françaises, après un violent combat qui a duré toute la journée, elles ont enlevé deux lignes de fortes tranchées turques, fortement défendues et situées en face d'elles. L'avance a atteint une profondeur variant entre 200 et 400 yards.

Pendant la deuxième phase des opérations, les alliés ont attaqué en section droite les lignes de l'ennemi, et, à la suite d'un bombardement, se sont emparés facilement de la première ligne de tranchées, comme dans la première phase.

Les alliés ont enlevé ensuite une seconde ligne de tranchées, faisant 80 prisonniers, et à la tombée de la nuit, la ligne a été consolidée dans cette partie du champ des opérations à 400 yards environ, en avant de notre position primitive.

Pendant la nuit du 12 au 13, les alliés ont repoussé deux contre-attaques, mais comme au milieu des ténèbres, les Anglais s'étaient trop avancés, les Turcs, attaquant avec des bombes, ont réussi à reprendre une partie des tranchées. Leur position mettant en danger le reste de la ligne, une brigade de la division navale britannique, soutenue par l'artillerie française, a attaqué, et avec le concours des 75, a repris les tranchées.

Entre temps, l'extrême droite française a poussé jusqu'au point où la Kérevesdéré se jette dans la mer, et a maintenu facilement sa position.

Pendant la nuit du 13 au 14, comme la nuit précédente, les Turcs ont contre-attaqué sans succès.

Sauf en ce qui concerne une petite portion de 300 yards environ restée aux mains des Turcs, ces opérations ont atteint tout le résultat qu'on s'était proposé. Le total des prisonniers turcs est de 422, dont 200 faits par les Français, au cours de la première attaque.

L'Italie en Guerre

La Mascotte des Alpins

Rome, 15 Juillet.

Le correspondant du *Giornale d'Italia* au front relate un curieux épisode dont le protagoniste fut une petite brebis égarée, qu'un régiment d'Alpins a recueilli et qu'il considère comme sa Mascotte.

La brebis vit tranquille dans les tranchées et ne bêle, ni ne témoigne de la moindre frayeur, même quand la mitraille et la fusillade font rage. Mais une nuit, pendant que les soldats, profitant de l'accalmie, se reposaient, la brebis commença à bêler, pleine d'angoisse, à trembler et à s'agiter.

Ces bêlements attirèrent l'attention des sentinelles et donnèrent l'alarme aux soldats qui se trouvaient dans les tranchées de première ligne. En effet, en scrutant du regard la montagne, on aperçut une ligne d'ombres qui rampaient dans la direction des lignes italiennes. Les Alpins ouvrirent un feu violent, sautèrent hors des tranchées et réussirent à rejeter en arrière deux compagnies ennemies, qui avaient tenté une attaque de surprise.

La brebis que les soldats ont appelée « Redenta », et qu'ils considèrent plus que jamais comme leur Mascotte, avait sauvé ses protecteurs.

Condamnation d'un faux Aviateur

Rome, 15 Juillet.

Le tribunal correctionnel a jugé aujourd'hui le nommé Alfred André, originaire de Saint-Sauveur, (Alpes-Maritimes), qui s'était rendu récemment coupable d'escroqueries en faisant croire qu'il était l'aviateur André. Le tribunal l'a condamné à dix-sept mois de réclusion et 900 lire d'amende.

Les Raids des Aviateurs alliés en Belgique

Amsterdam, 15 Juillet.

On télégraphie de Bruges au Télégraaf *que les aviateurs alliés attaquent constamment les tranchées, batteries et ouvrages allemands. Jeudi dernier, des aviateurs britanniques ont bombardé et détruit un dépôt de munitions près de Rolleghew-Capelle, entre Roulers et Courtrai.*

Lundi dernier, quatre aéroplanes ont volé au-dessus de Menin et jeté sept bombes sur le bâtiment qui sert de Casino aux officiers, y causant de graves dégâts et tuant ou blessant plusieurs officiers. Menin avait déjà souffert considérablement des raids aériens antérieurs.

Mercredi matin, des bombes sont tombées sur les brise-lames de Zeebrugge, et, pendant une vingtaine de minutes, une violente canonnade a été dirigée contre les aviateurs.

Les Monténégrins en Albanie

Une révolte de tribus réprimée

Cettigné, 11 Juillet.
(retardée dans la transmission).

Ces jours derniers, à la suite de provocations d'agents étrangers, certaines tribus albanaises se sont révoltées contre les autorités monténégrines. Des mesures énergiques ont été prises pour punir les coupables et empêcher de nouvelles révoltes.

Mort d'un Aviateur français

Belfort, 15 Juillet.

Hier ont eu lieu les obsèques du sous-lieutenant aviateur Courrier, qui trouva la mort à Fontaine, en effectuant des vols avec un appareil que Gilbert avait monté avant son dernier raid sur Friedrichshafen.

Les Armements de la Hollande

La Haye, 15 Juillet.

Par 46 voix contre 21, la seconde Chambre des Etats Généraux a voté le bill pour la construction de deux croiseurs, de quatre sous-marins et de plusieurs aéroplanes.

Bulletin Financier

Paris, 15 Juillet. — La Bourse a conservé ses mêmes dispositions. Elle s'est occupée à peine et sa tendance demeure lourde. La rente 3 % perpétuel revient à 69 10; 3 1/2 % Amortissable, 91 40; Banque de France, 4540; Banque de Paris, 853; Banque de l'Union Parisienne, 530; Suez, 4060; Thomson-Houston, 555; Banque Ottomane, 440; Action Est, 770; Lyon, 1045; Midi, 970; Nord, 1275; Orléans, 1185 et 1190; Nord-Sud, 100; Nord de l'Espagne, 364; Saragosse, 362 et 364 50; Rio-Tinto ordinaire, unités, 1539; coupures de 10, 1529 et 1528. Sur le marché en banque, l'Eridiana a détaché un coupon de 18 fr.; Bakou, 1260; Bahia, 306; Hartmann, 365; Lianosoff, 295; Maltzof, 450; Platine, 428; Toula, 1169; Cape Copper, 73; Spassky, 58; Tharsis, 149; Utah Copper, 375 50; Chino, 253; Crown Mines 111 50; Debeers ordinaire, 284 50; Modderfontein B., 141; Rand Mines, 123 50; Robinson Gold, 47 50; Kuala Lumpur, 88 50; Malacca ordinaire, 119 50; Golden Horse Shoe, 59.

Tirages Financiers

BONS A LOTS 1887. — Le numéro 33.405 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 109.705 gagne **2.000 francs.**

Les 10 numéros suivants gagnent chacun **1.000 francs** : 83.576 126.828 44.660 133.998 37.014 10.496 151.058 171.653 23.496 144.904.

BONS ALGERIENS. — Le numéro 72.429 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 66.344 gagne **2.000 francs.**

Les 6 numéros suivants gagnent chacun **1.000 francs** : 128.800 63.393 66.384 30.169 68.552 119.203.

LA SÉQUANAISE
CAPITALISATION
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'État
LA PLUS IMPORTANTE de TOUTES les Sociétés de Capitalisation
RÉSERVES MATHÉMATIQUES : 150 MILLIONS
Le 15 Juillet a eu lieu au Siège Social : 70, Rue d'Amsterdam, PARIS
LE TIRAGE MENSUEL PUBLIC
Sommes réparties aux adhérents : 100.000fr.
Extrait du tarif : **LE TITRE C**
Durée maximum : 15 ans. — Versement mensuel : 5 fr. (1)
Capital garanti : MILLE FRANCS
Payable soit immédiatement en cas de sortie du numéro du titre à l'un des tirages auxquels il participe chaque mois dès la souscription, soit 15 ans après la souscription.
Encaissements sans frais à domicile.
(1) *Premier versement : 7 francs.*
Sommes à répartir aux adhérents par Tirages en 1915 :
plus de Un Million
(exactement 1.100.000 francs)
soit 100.000 fr. pour chaque tirage mensuel de Février à Décembre.
Notices et tarifs franco sur demande aux agents locaux ou au Siège Social.
Le prochain Tirage aura lieu le 14 Août

Ecole d'Electricité Bréguet

81 à 89, rue Falguière, Paris XVe

Elèves qui viennent d'obtenir le diplôme d'ingénieur électricien :

Barthélemy, Graillot, Blache, Bellan, Bouchet, Aubry, Vrisakis, Reneuf, Tisseyre, Jacoz, Buriez, Michon, Vernet, Capsis, Pillon, Joué, Naoumoff, Noëll, Guéraud, Leclerc.

Etrangers : Lévy, Medland, Muñoz, Migurski.

Les cours reprendront le mardi 5 octobre.

AVIS DE MESSE

Les familles Arnaud, Ténoux et Pascal font part à leurs parents, amis et connaissances que la messe de sortie de deuil de **Mme veuve Philomène ARNAUD** sera dite le samedi 17 du courant, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul.

AVIS DE DECES

M. et Mme Baptistin Muratore, née Benza, et leur fille Lucienne ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Georges-Jauffret MURATORE**, leur fils et frère regretté, décédé dans sa 17e année, muni des Sacrements de l'Eglise. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques. (Pour la signature, rue Bénédit, 1).

Les obsèques de **M. Marius CLAVEL** auront lieu aujourd'hui à 9 heures du matin, rue Reinard, 96.

DOULEURS dans le DOS

PILULES FOSTER

Sans rivales pour : douleurs dans le dos et les jambes, courbature, maladies et faiblesse des reins et de la vessie, voies et calculs urinaires, névralgies, rhumatismes, empoisonnement du sang par l'acide urique, hydropisie, etc.

DANS TOUTES LES PHARMACIES ET PAR POSTE

H. BINAC, pharm., 25, r. St-Ferdinand, Paris.

3 fr. 50 la boîte ; 6 boîtes pour 19 fr.

COURRIER MARITIME

NOUVELLES MARITIMES

Hier, est arrivé le paquebot *Amiral Nielly*, des Chargeurs Réunis, venant d'Haïphong et Saïgon, avec 507 passagers, parmi lesquels nous signalerons le capitaine Dubois, le lieutenant Faucillier, les sous-lieutenants Pogam, Barry, Sontay, Le Baron ; les autres passagers étaient des fonctionnaires subalternes de divers ordres, des sous-officiers et des soldats. Un événement douloureux a marqué la traversée de l'*Amiral-Nielly* ; un soldat indigène, Houg a Séou, a succombé à un accès de fièvre le jour même où le paquebot allait entrer à Singapour. Les obsèques ont eu lieu dans cette ville. La cargaison du navire se composait de 5.871 tonnes, dont 4.800 tonnes riz, maïs et coprah pour Marseille.

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 24 navires dont 23 vapeurs et 1 voilier. Signalons:

A l'arrivée : le vapeur *Ekaterina-Couppa*, venant de Foundiougne, avec 1.418 tonnes arachides; le vapeur suédois *Vesterland*, de Singapore, avec 3.700 tonnes, dont 1.700 tonnes sagou, coprah, étain, pour Marseille ; le vapeur anglais *Perseus*, de Hankow, avec 5.600 tonnes, dont 1.800 tonnes riz peaux, arachides, coprah, pour Marseille, plus 323 passagers; le vapeur anglais *Ferngarth*, de Montréal, avec 7.397 tonnes blé ; la *Ville-de-Tunis*, Compagnie Transatlantique, de Philippeville et Bône, avec 193 passagers et 275 tonnes vin, tabac, peaux, laine, divers; l'*Hérault*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 2 passagers, 6.171 moutons; l'*Eugène-Pereire*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 426 passagers et 355 tonnes vin, blé, primeurs; l'*Amiral-Nielly*, vapeur français, d'Haïphong, avec 507 passagers et 5.871 tonnes, dont 4.800 tonnes riz, maïs, coprah, pour Marseille; la *Flandre*, Transports Maritimes, d'Oran, avec 105 tonnes vin, blé et 5.898 moutons; le *Lacydon*, Transports Côtiers, de Nice, avec 30 tonnes divers; le *Rebbia*, Compagnie Paquet, de Rabat, avec 110 tonnes laine et divers.

Au départ : le *Félix-Touache*, Compagnie Mixte, pour Bône; le *Rhône*, Compagnie Mixte, pour Alger; la *Flandre*, Transports Maritimes, pour Cette et Oran.

Bourse de Marseille du 15 Juillet

3 % au Porteur, petites coupures (2-4-9-10-50), 69 25; c. 100, 69 25.— Espagne 4 % Extérieure, c. 160, 85 95. — Russie Consolidés 4 % (1re et 2e séries), c. 20, 74 50; 5 % 1906, 89. — Banque de l'Algérie, 2544. — Panama, obligations et bons à lots, 100 50. — Ville de Marseille 1877 3 %, 431. — Fraissinet et Cie, 390. — Charbonnages des B.-du-R., 500. — Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 1133. — Fournier L.-Félix et Cie, 133. — Moulins d'Arenc, 155. — Salins du Midi, act. de jouissance, 1045. — Tuileries Romain Boyer, 60. — Ville de Paris 1871 3 %, 382; 1892 2 1/2 %, 285; 1898 2 %, 327; 1899 2 %, 309; 1912 3 %, non libéré, 218. — Foncières 1885 2.60 %, 354; cinquièmes, 82 25; 1909 3 %, 216; 1913 3 1/2 %, lib., 417; non lib., 403 75. — Communales 1891 3 %, 325; 1906 3 %, 304; 1912 3 %, lib., 208. — Paris-Lyon-Méditerranée 1852-1855 3 %, 367; fus. anc., 357; fus. nouv., 359. — Tramways 4 %, 395.

VÉRITABLE

TISANE

DES TREIZE PAQUETS

du PÈRE Blaize

CONTRE TOUS LES VICES DU SANG ET L'IRRITATION

Prix 0.60 le paquet; par poste 0.90

Maison BLAIZE PERE, 4 a, r. Méolan

Le **second** magasin (par la rue de Rome)

Ne pas se tromper

REFUSER LES IMITATIONS

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 14 et 15 juillet. — Galli Victor, rue Bernard, 43. — Allaix Jean, rue Velten, 35. — Bertinotti Laurent, Saint-Henri. — Allegrini Joseph, rue Albrand, 27. — Frassi Joséphine, rue Sylvestre, 17. — Usai Françoise, Domaine Bonnefoy. — Rocchia Anna, rue Sainte-Sophie, 28. — Tatta Marie, Montée des Accoules, 28. — D'Ambrini Antoine, Grand'Rue, 118. — Annarumma François, boulevard Miralès. — Blachère Clorinde, 4, avenue d'Arenc. — Piras Constant, Grand-Salon-de-la-Villette, 25. — Bartolin Emmanuelle, Estaque-Plage. — Bayotte Lydie, rue Danton, 22. — Tlier Cyrille, Domaine Bonnefoy. — Tesorière Marius, traverse Bon-Secours, 3. — Ghilarducci Jean, Estaque-Plage. — Buhr Raymonde, Saint-Antoine. — Gignat Joseph, rue Saint-Antoine, 16. — Treglia Laurent, rue de la Reynarde, 19. — Bonansea Albert, impasse Gaubert. — Salbat Albert, boulevard des Neiges, 21. — Lautier Gaston, rue Château-Payan, 28. — Damian Marla, rue Farinette, 12. — Fauconnier, Albert, boulevard Gazzino, 8. — Palermo Juliette, Saint-Louis. — Bochinger Emma, rue Château-Payan, 1. — Garnaud Paul, rue Vacon, 17. — Suzan Jeanne, place de Venise, 1. — Bassignano André, impasse Guigou, 15.

Total : 37 naissances, dont 7 illégitimes.

DECES du 14 juillet. — Resier Madeleine, 59 ans, rue Jean, 12. — Maria Rosalia, 73 ans, 2, rue de Sion. — Arecchi Jeanne, 11 mois, Saint-André. — Lenzi Bruno, 25 ans, Valbarelle. — Aguarod Paul, 2 mois 1/2, rue Bernard-du-Bois, 68. — Maggi Victoire, 78 ans, rue des Trois-Fours, 9. — Marchi Aveline, 6 mois, traverse de Gibbes, 24. — Cervelli Giovanni, 54 ans, rue Barsotti, 26. — Tassy Marcelle, 14 ans, boulevard Teilène, 3. — Berge Euphrosine, 65 ans, rue des Chapeliers, 16. — Ferrato Marcel, 1 mois 1/2, Sainte-Marguerite. — Meyssonnier Victorine, 56 ans, rue Saint-Augustin, 29. — Fanesi Julien, 1 an, Estaque-Plage. — Tarriote Berthe, 44 ans, rue de Rome, 183. — Morello Lucia, 48 ans, boulevard Ginier, 23. — Jacobello Vincent, 14 mois, rue Rouvier, 2. — Mlle Félicité, 20 ans, rue de la République, 60. — Arblade Rose, 5 ans 1/2, avenue d'Arenc, 66. — Rivière Lucie, 5 ans 1/2, rue des Trois-Fours, 12. — Flore Guglielmo, 28 ans, rue du Petit-Mazeau, 5. — Dalbiez Marie, 20 mois, traverse de Gibbes. — Toccafondis Béatrice, 49 ans, boulevard Jacquand, 28. — Kuntz Victorine, 41 ans, rue de Rome, 97. — Maret Mélanie, 80 ans, rue du Bon-Pasteur, 65. — Cassagne Joseph, 35 ans, rue des Dominicaines. — Mondino Thérèse, 27 ans, impasse Phénix, 12. — Grassot Ernest, 52 ans, chemin des Chartreux, 82. — Garino François, 11 ans, boulevard Battala, 11. — Guibert Marie, 72 ans, rue des Beaux-Arts, 2. — Dawson William, 28 ans, quai du Port, 8. — Chaix Mélanie, 54 ans, rue Paul, 6. — Pipia Grazia, 42 ans, rue Félix-Pyat, 176. — Parmentier Joséphine, 70 ans, rue Saint-Pierre, 37. — Solari Marianna, 76 ans, rue d'Endoume, 6.

Total : 37 décès, dont 12 enfants.

DECES du 15 juillet. — Ferrolliet Hyacinthe, 70 ans, rue Sylvabelle, 50. — Spir Marie, 71 ans, rue Paradis, 152. — Mele Antoine, 25 mois, rue Danton, 21. — Gauthier Georges, 15 mois, rue Neuve, 20. — Faucon Marcel, 25 mois, 10, rue Lanthier. — Clavel Joseph, 70 ans, rue Reynard, 96. — Rolland Louise, 25 ans, rue Bernard-du-Bois, 2. — Coulet Marie, 74 ans, rue Thiars, 23. — Pansier Joseph, 87 ans, rue Achard, 5. — Mignone Marie, 20 jours, traverse des Chartreux, 21. — Ade Marie, 76 ans, rue Fauchier, 7. — Sicard Pauline, 65 ans, boulevard de Strasbourg, 34. — Michel Louise, 40 jours, traverse Albe, 18. — Salomon Hippolyte, 79 ans, Saint-Antoine. — Melles Emile, 42 ans, rue Jouve, 12. — Guercia Albert, 8 mois, 118, Grand'-Rue. — Faure Rolland, 30 ans, rue de l'Espérance, 99. — Pierre Amédée, 73 ans, Estaque-Plage. — Alleman Pierre, 61 ans, avenue du Prado, 208. — Barbaroux Françoise, 77 ans, boulevard Rabattau, 83. — Rochette Jean, 2 mois, boulevard Gilly, 32. — Ferraro Enrico, 35 ans, rue des Ferrats, 16. — Lunello Marie, 8 mois, Saint-Henri. — Poncet Mathieu, 18 mois, boulevard Bonne-Grâce, 61. — Beveraggi Germain, 5 mois, rue d'Isoard, 32. — Fourrat-Besson Fortuné, 60 ans, rue Despieds, 8. — Castelli Jean, 47 ans, rue de l'Evêché, 96. — Clément Anna, 21 ans, rue Albrand, 50. — Lannes Pierre, 32 ans, boulevard de Strasbourg, 44. — Bardy Ferdinand, 41 ans, rue Corneille, 18. — Santa-Maria Emilienne, 4 ans, rue Va-à-la-Mer, 12. — Gueydon Noëlie, 2 ans 1/2, rue d'Alger, 61 *a*. — Morel Amélie, 15 mois, Saint-Marcel. — Clairefond Marie-Charles, 65 ans, Mazargues.

Total : 34 décès, dont 13 enfants.

MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DE LA COLLINE GRANDVAL

(propriété Pessailhan), située derrière l'église de Mazargues, au milieu des pins, panorama superbe, vue sur la mer, à 10 minutes du tramway (terminus). 1 fr. 50 le mètre. S'adresser c. Lieutaud, 118, au 1er. Facil. de paiement.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE 45 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG

GUÉRIS par le

Dépuratif Allen

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le *Dépuratif Allen* est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le *Dépuratif Allen* est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, 5 francs. — 6 flacons, 26 francs.

(Expédition contre mandat-poste)

Dépôt général : **DIANOUX**, ph., Grand Chemin d'Aix, 30, Marseille

DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies

ECOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les **CAPSULES St-AMARIN** PHARMACIE MEILHAN 8, allées de Meilhan, Marseille.

ASTHME la Poudre et les Cigarettes de l'abbé Leroy arrêtent instantanément les plus violents accès d'Asthme, d'Oppression ou d'Etouffement, Toux rebelle. Leur usage journalier procure une guérison certaine. 1 fr. 60 la boîte expédiée franco contre mandat adressé à Gastinel pharmacien, 94, Rue de la République, 94, à Marseille.

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en

GROS et DÉTAIL

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

SAGE-FEMME Mme Arnaud, 26, all. Capucines, prend pens. Consult. t. l. i. Discrétion.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

REFUGIE ouvrier peintre en bâtiments demande emploi. Ecrire Hôtel d'Orient, rue des Phocéens.

Mme YRAM donne bons conseils, réuss. en t., 32 ans succès, tr. sérieux et honor. Pas confondre, rue d'Aubagne, 26, au 1er.

DEMOISELLE instruite, désirerait employ. bureau, maison, hôtel ou leçons diverses. Ecr. X. Y. Z., bur. du journal.

CARTES POST. actualit. 1r genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95 Bernier, 47, r Lancry, Paris.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds; l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia, 46

MONSIEUR ayant brevet supérieur demande à donner leçons ou à faire travaux comptabilité, écritures, à partir 4 heures après midi. Ecrire à M. André, rotisserie, rue d'Aix, 4.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Grands Bains de Mer Monnier

PLAGE DU PRADO

Etablissement de premier ordre — Confort — Hygiène — Propreté absolue

RENDEZ-VOUS DES FAMILLES ET DE LA BELLE SOCIÉTÉ

RESTAURANT RÉPUTÉ -- CONSOMMATIONS DE MARQUES

Superbe Terrasse sur la Mer Téléph. 27-03

Feuilleton du *Petit Provençal* du 16 juillet

— 21 —

Fils de Française

Grand roman d'actualité

PREMIERE PARTIE

SOUS LA VOUTE DU CANON

C'est ce qu'il m'explique en reprenant les brancards de ma brouette, et en achevant de me rouler jusqu'à ma destination définitive.

Là, quand, après l'avoir remercié avec effusion, je veux m'excuser, ayant perdu tout ce que je possédais avec mon sac, de n'avoir rien à lui donner pour le récompenser de sa peine, il m'interrompt brusquement.

— Donnez-moi donc simplement une poignée de main. Vous êtes soldat français, ça suffit !

Je la lui ai serrée, la main, de grand cœur ! — je lui dois une riche reconnaissance, à ce brave homme, qui n'a pas craint pour moi sa peine et sa fatigue, et qui m'a procuré l'asile idéal, — le vrai gîte.

Mon nouvel hôte, un grand beau vieillard, très droit, très vert, d'une rondeur cordiale ; sa femme, qui porte la bonté peinte sur son visage resté extraordinairement jeune sous le tour de cheveux blancs ; leur fille, et jusqu'à une vieille bonne, et à un petit domestique, tout ce monde s'est mis en quatre pour me faire accueil.

C'était à qui me...

L'entrée du docteur interrompit la rédaction.

Il trouva le blessé sur son séant, calé dans ses oreillers, le crayon en main, en train de griffonner sur son carnet ses souvenirs de la dramatique journée de la veille.

— Oh ! oh ! dit-il, cela va donc si bien ?

— Mais oui, docteur, grâce à vos soins éclairés et à l'excellente nuit que j'ai passée dans ce lit confortable, cela va même très bien. Je crois que dans mon cas il y avait surtout une extrême fatigue nerveuse et physique ; toujours est-il que, sauf un peu de gêne à l'épaule et au talon, je me sens tout à fait vaillant.

Le praticien lui tâta le pouls.

— Pas de fièvre, allons ! cela ne sera rien. La plaie n'a pas été infectée. Un peu de sang perdu, cela se récupère vite, à votre âge ; la blessure, chirurgicalement parlant, est insignifiante.

— Ainsi je vais pouvoir reprendre le fusil ?

— Dans quinze jours, trois semaines au plus.

— C'est bien long.

— Voyez cet enragé !... Estimez-vous heureux de vous en tirer à si bon compte, car, si tout se borne à un muscle déchiré, de peu s'en est fallu que la balle ne vous brisât le col de l'humérus, au lieu de se contenter de contourner l'os, et alors, ce n'est pas trois semaines qui vous auraient acquitté.

— Je crois pouvoir compter sur votre obligeance pour me fournir les moyens de régulariser au plus vite ma situation vis-à-vis de l'autorité militaire ?

Le front du docteur se fit soucieux.

— Oui, dit-il, et même, puisque votre état est si favorable, dès ce jour, sans plus tarder. Aussitôt après le déjeuner, je ferai atteler et vous conduirai à la station...

Voyant à cette hâte un peu d'étonnement se peindre dans les yeux de son hôte, il s'empressa d'ajouter :

— Ne vous offusquez pas, mon jeune ami, si j'ai l'air de vouloir me débarrasser de vous au plus vite.

— Oh ! Monsieur, vous vous méprenez...

— J'ai de trop bonnes raisons pour agir ainsi. Vous ne m'êtes point à charge, et, certes, j'aurais eu le plus grand plaisir à vous garder chez moi le plus longtemps possible. Mais, à vous attarder ici, vous courriez les risques les plus fâcheux. Depuis avant-hier soir le canon gronde aux alentours et semble se rapprocher ; des patrouilles de uhlans auraient été signalées dans le pays, à quelques kilomètres seulement du bourg. Vous ne voudriez pas tomber entre leurs mains ?

— Ah ! non, alors ! sursauta Jean, ramassant son crayon et son carnet, et déjà prêt à sauter du lit. Prisonnier ! il ne manquerait plus que cela !... Sans plus tarder...

— Allons, allons, calmez-vous ! un peu de patience ! il n'y a pas encore péril en la demeure. La matinée est déjà bien avancée, le temps de refaire vos pansements, il sera l'heure de déjeuner. Vous avez besoin de vous réconforter. Car vous revenez de Belgique, je suppose, et, pendant cette retraite, vous avez beaucoup pâti, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui ! mais moins de nos privations et de nos fatigues, je vous assure, que de l'humiliation de montrer le dos à ces lâches, qui n'ont pour eux que le nombre. Par exemple, j'espère bien que nous aurons notre revanche et qu'avec les camarades, j'en serai !

— Oui, il faut l'espérer, il faut, malgré tout, malgré les apparences, garder notre confiance intacte à nos chefs, qui savent ce qu'ils veulent, et ne peuvent sans doute qu'au prix de cette épreuve, très dure pour notre amour-propre, sauver une situation qui n'est point de leur fait. Quant à vous, mon jeune ami, je vous le répète, votre rétablissement est l'affaire de deux ou trois semaines de repos ; vous n'avez pas fini de vous battre, rassurez-vous.

Tirant son bloc-notes.

— Voyons ! si, pour commencer, nous rédigions ce certificat ?... Vos nom, prénoms, matricule, etc ?...

— Sermaize Jean...

— Sermaize ?... interrompit le docteur, vous dites Sermaize ?

— Oui, Monsieur.

— C'est curieux !

Jean s'intrigua :

— Pardon ! Si je me trompe, mon nom ne vous serait pas étranger ?

— Effectivement, nous avons eu ici une famille Sermaize, originaire du pays, que l'on avait pu croire complètement éteinte, le dernier de ses membres s'étant fixé, il y a près d'une trentaine d'années en Amérique, et, depuis cette époque n'ayant plus donné de ses nouvelles. Or, voilà trois mois, l'émigré est revenu, et son nom s'orthographiant comme le vôtre, je me demande s'il n'existerait pas quelque parenté entre vous.

Jean écoutait avec stupeur cette explication, croyant entrevoir une lueur dans les ténèbres où il s'agitait depuis si longtemps, tout au moins pénétrer la raison de la mystérieuse fugue de sa mère...

Il n'eut plus de doute lorsque le docteur continua :

« J'ajouterai même que, depuis un mois, il a appelé près de lui sa belle-sœur, habitant Paris, une dame Sermaize...

— Maman !...

— Bah ? fit le brave médecin, qui tombait des nues. Vous ignoriez donc la présence, ici, de madame votre mère ?

Le jeune homme crut devoir répondre à côté pour sauver la situation.

— Je n'ai pas reçu une seule de ses lettres depuis son départ...

En même temps, il sautait du lit, fiévreusement, non sans grimacer de douleur, enfilait sa culotte, chaussait ses godillots, sourd aux objurgations de son hôte, qui, en comprenant l'inutilité, et après l'avoir aidé à achever de se vêtir, se proposa pour préparer Mme Sermaize à la grosse émotion qui l'attendait. Il n'eût pas été prudent de la mettre inopinément en présence de son fils blessé.

La précaution n'était pas inutile, puisque, bien que prévenue, la pauvre femme blêmit et chancela, lorsqu'elle le vit venir à elle, boitant et le bras en écharpe, hâve, hirsute, son uniforme souillé de boue et de sang.

Déjà il la retenait de son bras valide, la serrant d'une étreinte nerveuse sur sa poitrine, baisant passionnément le visage aimé, d'où la vie semblait s'être retirée.

— Maman ! bégayait-il, ma chère maman !...

Et elle, enfin un peu remise, lui rendant ses baisers et ses caresses.

— Jean !... mon Jean !... mon petit !

Puis, se reculant un peu pour le considérer, avec un mélange de joie, de fierté, d'inquiétude...

« Ainsi ! tu est blessé ?...

— Oh ! moins que rien, deux égratignures, — n'est-ce pas docteur ?

— Vous pouvez l'en croire, Madame, appuya celui-ci, — deux bobos.

— Mais je vous laisse, car vous devez avoir beaucoup de choses à vous dire, et le temps vous est mesuré. Moins vous vous attarderez ici, mon jeune ami, je vous le répète, mieux cela vaudra.

« Je reviendrai dans l'après-midi, comme c'est entendu, vous refaire vos pansements, et vous prendre pour vous conduire à la gare dans ma voiture. Si Madame votre mère veut profiter de l'occasion...

— Oh ! moi, voulut-elle protester...

Jean coupa court.

Nous recauserons de cela...

Sur quoi, le docteur se retira comblé d'actions de grâces.

La mère et le fils restèrent seuls...

De suite, Jean attaqua, d'un ton mi-plaisant, mi-sérieux.

— J'ai de gros reproches à t'adresser... Je ne te savais pas si cachottière... Pourquoi m'avais-tu laissé ignorer l'existence de cet oncle Sermaize, le frère de mon père ?...

Gênée sous le regard qui la scrutait, elle répondit, non sans rougir.

— Depuis longtemps, comme tout le monde, je le croyais mort.

— Il ne t'avait jamais donné de ses nouvelles ?

— Ton père et lui étaient brouillés, ils avaient cessé toutes relations...

— Mon oncle est donc revenu à d'autres idées ?

— Le temps amortit les griefs...

— Cela laisserait à entendre que les torts auraient été du côté de mon père ?...

MAXIME AUDOUIN.

(La suite à demain.)

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne **0 fr. 50**, minimum 2 lignes

JEUNE HOMME 33 ans, parl. anglais, italien, espagnol, dem. emploi hôtel. Ecr. Bense, 50, rue de la Darse.

JEUNE HOMME non mobil. meil. référ., désire place bureau, représ. avec fixe ou autre. Perretti, rue de Lodi, 79, magasin.

JEUNE dame, sérieuse, très recommandable, bonnes références, désire emploi infirmière, garde-malade ou autre. Ecrire Mme F. Brunet, rue Breteuil, 151.

JEUNE homme, non mobil., bon. référ., dem. emploi commis en douane ou aut., con. opér. embarq: et débarq: Ecr. Brunet, rue Breteuil, 151.

DEMOISELLE élevée dans institution de premier ordre, brevet., très musicienne, cherche occup. S'ad. 50, r. Consolat, 3e, de 2 à 4 h.

DEMOISELLE désire trouver emploi caissière ou autre, nourrie, logée si possible, prétentions modestes, bonnes références. Ecr. Lafond, 28, rue Barthélemy.

MENAGE parlant anglais dés. emploi concierge, gardien ou maître d'hôtel maison bourgeoise, bonnes référenc: Irait au dehors. Ecr. F. Erbin, rue Tapis-Vert, 52.

EMPLOYE cour. régie vins spiritueux désire emploi. Arthur, 53, r. Darse.

MAITRE D'HOTEL conp. à f. son mét. sér. réf. pouv. rempl. chef maison, demande place. Ecrire Michel, 91, rue République.

CHAUFFEUR auto 34 ans, libéré, demande place. Ecrire Meffre, 140, boul. Baille.

OFFRES D'EMPLOIS

ADJOINTE pour instituteur est demandée, 72, rue Longue-des-Capucins.

JEUNE garçon de laboratoire est demandé, présenté par ses parents, pharmacie rue Paradis, 135.

COMMISE mercerie est demandée, Grand'-Rue, 69.

BONNES ouvrières demandées pour vestes et culottes kaki, équipement militaire, 21, rue Pavillon.

BONNE à tout faire, sachant un peu cuisiner, couchée, demandée, Pension des Deux Sexes, château Valérie, boulevard Michelet.

OUVRIERS équarrisseurs demandés, bons gages, 17, rue Saint-Adrien.

BON coupeur au sabre demandé, 30, quai du Canal, équipement belge.

DACTYLO-COMPTABLE, capable et sérieuse, munie de bonnes références, demandée, Castelbon, 25, boulevard de la Corderie.

OUVRIER menuisier ou demi-ouvrier demandé, 6, rue Gillibert.

ON DEMANDE : 1 ouvrier charron, 1 apprenti charron, 1 apprenti forgeron chez Faurie, charron, 155, chemin du Rouet.

PANTALONNIERES pour le drap sont demandées, 109, boulevard National.

OUVRIERES pour travail facile sont demandées. S'adresser, 93, rue de Rome, au 2e.

OUVRIERES et jeunes filles nouries et logées demandées à la blanchisserie, 1 A, place de Venise (boulevard Vauban).

DEUX DEMI-OUVRIERS cordonniers pour la réparation demandés, rue Sainte-Barbe, 37, au 2e étage.

ON DEMANDE un homme retraité et un garçon de 15 ans, à la Librairie, 56-58, allées de Meilhan.

LINGERE raccom, petits plis, dem. travail, 5, rue Consolat, au 2e.

OUVRIERE et demi-ouvrière lingères demandées, rue d'Endoume, 3, 4e étage.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Ouvrier charron; forgeron-charron pour le camion ; des appréceurs ; jeune garçon de bar de 15 à 16 ans débutant, logé et nourri (payé) ; ouvrier photographe capable pour le dehors ; des frappeurs devant de 15 à 17 ans ; plombiers-ferblantiers ; apprenti boulanger porteur de pain, logé, nourri et payé pour la banlieue ; ouvrier ébarbeur pour la fonderie ; jeunes gens pour courses, de 14 à 16 ans, présentés par leurs parents ; charretier marié pour la banlieue avec certificats ; ajusteurs pour la carrosserie ; tonnelier pour réparations des fûts de vins ; tonnelier pour réparation des tonneaux contenant du charbon ; ouvrier matelassier ; aide pour la scie circulaire ; apprenti cuisinier ; un garçon laitier sachant traire et travail de campagne ; maréchal-ferrant ; apprenti forgeron-charron dégrossi ; apprenti coiffeur dégrossi ; apprenti bijoutier présenté par ses parents ; ouvriers chaufourniers ; ouvriers en chaux ; manœuvres de carrière et des mineurs pour la drague ; apprentie dégrossie et apprentie coiffeuses ; mécaniciennes pour pantoufles ; ouvrière pantalonnière ; ouvrières pompières ; demi-ouvrière tailleuse. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

LOCATIONS

A LOUER 46, rue Fortia, joli appartement meublé au 1er étage, comprenant 2 grandes chambres, belle cuisine, cour, eau et gaz. Chambre et cuisine meublées, 50 fr. par mois. Jolie chambre à 40 fr. par mois.

A CEDER cause départ, confortable étage meublé. S'ad. boulangerie, rue Adolphe-Thiers, 41.

VILLA dans les pins à Vaufrèges, 5 pièces, 150 fr. à louer. S'adresser T. Olive, 70, rue d'Endoume.

A LOUER 1er étage 4 p. conf. meublé, élect. ; au 5e pet. ch. meub. 12 f. p. m., 35, rue Longue-des-Capucins. S'y adresser.

CHAMBRE meublée indépend. pour homme ou p. à t. 20 fr. à louer, 6, rue Châteauredon, au 2e.

GRANDE CHAMBRE meublée indép. 30 fr., face mer, à louer. Santaret, r. Grand-Balcon, 1, Malmousque (Corniche).

PROPRIETES

PROPRIETAIRES qui ont campagnes pour élevage, villa meublée ou non.

CAMPAGNES et villas à vendre tous les prix, plusieurs viagers. Agence de location à La Rose.

VILLEGIATURES

VILLAS meublées, on sépare les pièces. S'adresser Thome, ébéniste à Forcalquier (Basses-Alpes).

POUR LES VACANCES on prend jeunes filles en pension à la campagne. Voir magasin 73, bd de la Madeleine.

FONDS DE COMMERCE

BAR à céder peu de frais, bas prix. Voir Roussel, coiffeur, place d'Aubagne, 8.

ON ACHETERAIT meublé centre. Agence de location, La Rose, 106.

MAGASIN et fonds rép. chaussures avec chambre et cuisine atten. lits, commode, tables, chaises, etc., à céder, aff. unique, très pressé, rue Madeleine, 15.

MAGASIN à vendre cause départ, bonne occasion, rue Consolat, 81, coutellerie.

OCCASIONS

ON EST ACHETEUR d'un charreton ou fourragère pour âne, Ecrire Jourdan, St-Barnabé, Grand'Rue, 51.

TROIS MACHINES à coudre pour atelier à vendre ensemble ou séparément, bon état, rue du Progrès, 27, basses offices.

MONTRE-BRACELET or, belle occasion, cédée m. prix cause guerre. Pressé. M. Char, P. R. Capucines.

PHONOGRAPHE à vendre, papeterie, rue Moustier, 11.

MACHINES A COUDRE depuis 25 francs, Grand'Rue, 43, 2e étage.

MACHINES A COUDRE Singer, canette centrale, grosses et petites et deux machines piqueuses de bottines et une machine à bureau fermé, 35, rue de Village, magasin.

MARIAGES

MONSIEUR 60 ans, retraite 4.000 fr., dés. mar. en rapport. Ecr. Albert, rue Parmentier, 5.

MARIAGE, jeune homme 38 ans, ép. dlle ou veuve b. famille, rép. lettres signées. Ecrire M. F. Louis, poste restante, Colbert.

AVIS DIVERS

AVENIR DÉVOILÉ

Mme MARIA Consultations depuis 1 fr., maison hon., rue Neuve, 8, 3e.

Mme ANGEVIN, cartomancie, travail honnête et précis tous les jours et le dimanche de 9 h. à 7 h. soir, 1 fr. dames, 2 fr. messieurs, 1, rue de la Loi, boulevard Baille, angle pharmacie.

BRIQUETS

FOURNITURES pour briquets, lampes de poche, Paul Toche, 26, rue Longue-des-Capucins.

COUTURIERES

BONNE couturière de Paris, ferait travaux de couture à prix modérés, 7, rue Bel-Air. Spécialités de blouses et corsages.

GARDE D'ENFANTS

DAME seule, mari mobilisé, prendrait enfant à la campagne. Mme Brun, Logis-Neuf, commune d'Allauch, pr. Marseille (B.-d.-R.).

ENFANT serait gardé à la campagne, soins maternels. S'ad. à Mlle Rose Chabrand, à Valabre, près Gardanne (Bouches-du-Rhône).

ON DEMANDE à garder un enfant à la campagne. S'adr. Taillas, comestibles, à Saint-André.

GERANCE

EX-NEGOCIANT pouvant fournir caution. et références sér. cherche gérance. Ecr. S. Auban, bureau du journal

DEMOISELLE honnête, sér. pouvant fournir caut., cherche gérance. Voir ou écrire Alimentation, 197, bd Madeleine.

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle, sont prévenus ou guéris par le cosmétique « **Le Marathon** », baume des soldats et des marcheurs. La boîte 75 centimes franco.

POUX ET VERMINE de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale « **La Parasicide** ». Supprime l'onguent gris. Le paquet, **50 centimes** franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 57, rue Saint-Jacques, Marseille.

SAGE-FEMME

ACCOUCHEMENTS pensionnaires 40 fr. consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Discrétion absolue. Mme Arnaud, sage-femme, bd de la Madeleine, 219.

SAGE-FEMME herboriste de 1re classe, traitement efficace pour retard, Mme Réjaud, 93, rue de Rome, 1er. Consultations tous les jours et le dimanche de 9 h. à 6 h. Correspondance. Discrétion.

DIVERS

INFIRMIERE masseuse diplômée, massage médical, rue Thubaneau, 8.

ENVELOPPES 3 francs 75, travaux d'imprimerie, cartes-lettres, cartes-télégrammes, correspondances militaires doubles et simples, cartes de prisonniers de guerre, ramettes de papiers à lettre, gros, demi-gros, détail. On demande des placières. Imprimerie du Centre, 15, rue du Chevalier-Roze, Marseille.

PETITE CORRESPONDANCE

JEAN M. — Ecris plus souvent. Toujours même adresse. Bonnes caresses.

Nos prochaines annonces paraîtront MARDI 20 JUILLET.